



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



Rapport d'activité 2018

Sommaire

8

Discussions autour de la «Charte pour les trois ministères».



16

Bousculer et se laisser bousculer!



33

Célébration d'éveil à la foi.



48

L'eau, un droit humain et un bien public.



59

Nuit des églises.



2 Editorial par Andreas Zeller, président du Conseil synodal

4 Le Synode et ses commissions

Départements/Secteurs

8 Département de la Présidence

17 Christian Tappenbeck, vice-chancelier de l'Eglise

18 Chancellerie de l'Eglise

20 Roland Stach, conseiller synodal, chef du département Services centraux

22 Statistiques

25 Claudia Hubacher, conseillère synodale, cheffe du département Diaconie

26 Département Diaconie

29 Iwan Schulthess, conseiller synodal, chef du département Catéchèse

30 Département Catéchèse

34 En mémoire du conseiller synodal Lucien Boder

35 Département Théologie

42 Stefan Ramseier, conseiller synodal, chef du département Paroisses et formation

43 Département Paroisses et formation

46 Pia Grossholz-Fahrni, conseillère synodale, cheffe du département C&TN-Migration

47 Département C&TN-Migration

Arrondissements

50 Arrondissements ecclésiastiques

52 Rapports des arrondissements ecclésiastiques

La Maison de l'Eglise à l'Altenberg: centre névralgique de notre Eglise nationale

L'idée de rechercher un bâtiment pour héberger les services généraux de l'Eglise destiné à remplacer une multitude de locaux décentralisés est née d'un mandat du Synode. Six ans après avoir emménagé, le constat s'impose: la Maison de l'Eglise est une réussite pour notre Eglise.



 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal

En décembre 2009, lorsque le Synode a débattu du futur siège de notre Eglise, les discussions se sont parfois enflammées notamment autour de la question du crédit d'engagement de près de trois millions de francs destiné à la rénovation intérieure ou encore de la désignation même de Maison de l'Eglise. Un nom que ce même Synode avait – soit dit en passant – pourtant adopté en 1988 lorsqu'il avait chargé le Conseil synodal d'alors de chercher des locaux permettant de loger les services généraux sous un même toit. Malgré toutes les objections, questions et une demande formelle de renvoi du projet, la décision favorable l'emporta à une grande majorité. Le Conseil synodal se voyait confier toute latitude de poursuivre les négociations avec la

Fondation diaconis et de mener à bien les travaux d'aménagement intérieur. Trois années plus tard, soit en décembre 2012, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs emménageaient dans les nouveaux locaux.

Le loyer du bâtiment que nous occupons revient à 600'000 francs par année, soit autant que ce que nous coûtaient les six ou sept emplacements d'autrefois. Toute discrétion, de sobriété et d'élégance, la Maison de l'Eglise est un bâtiment moderne et fonctionnel, parfaitement adapté à nos besoins. Ses salles de réunion sont très utilisées et affichent bien souvent complet.

La vingtaine de pages du procès-verbal du point 16 du Synode d'hiver 2009 se font l'écho des quelques voix critiques qui se sont alors exprimées. Un projet qui n'avait d'autre dimension qu'un «simple bâtiment administratif» et dont le nom de Maison de l'Eglise était à lui seul trompeur ou encore un coût financier de trois millions pour un simple bâtiment administratif difficile à expliquer et à faire admettre aux paroisses, tels étaient quelques-uns des arguments avancés.

Comment avons-nous réagi et comment réagissons-nous encore à ces critiques? La réponse est la suivante: oui, c'est vrai, dans la Maison de l'Eglise, «on fait de l'administration» – et c'est tant mieux! Comment sinon le Conseil synodal et les services généraux pourraient-ils être en mesure d'exercer correctement leur responsabilité d'employeur vis-à-vis de la centaine de permanents et des quelque 500 pasteurs et pasteuses qui vont nous rejoindre? Comment sinon

viendrions-nous à bout de l'ensemble des dossiers, financiers ou thématiques, que nous devons gérer en collaboration avec les ministères pastoraux, les paroisses, les œuvres et les organisations ecclésiales aussi bien en Suisse que dans le monde? Comment sinon pourraient être générés l'ensemble des règlements et actes législatifs dont les paroisses et nos collaborateurs ont besoin afin que la vie de l'Eglise puisse se dérouler le mieux possible?

Oui, à la Maison de l'Eglise, «nous faisons de l'administration» mais pas seulement. Car, dans ces murs, des cours, des séminaires, des rencontres, des réunions, des assemblées, des fêtes et célébrations ainsi que des cultes ont lieu. De ces murs sortent des brochures et du matériel utilisé dans l'enseignement, les cultes et la formation des adultes. Dans ces murs, dans le cadre des filières RefModula, plus de vingt théologues et théologiens, éducatrices et éducateurs d'adultes mais aussi bon



nombre d'autres spécialistes forment catéchètes ainsi que collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux. Ils préparent les nouvelles conseillères et nouveaux conseillers de paroisse à l'exercice de leur charge, conseillent les responsables de ventes missionnaires pour que leurs manifestations parlent à un public d'aujourd'hui, proposent des formations continues aux titulaires des trois ministères. Par ailleurs, ils élaborent la quinzaine de conférences organisées chaque année aux quatre coins du territoire de notre Eglise réunissant l'ensemble des pasteurs et pasteurs, collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux, catéchètes, présidentes et présidents de paroisse. Au sein de la Maison de l'Eglise ont lieu des négociations que ce soit avec les Médias réformés alémaniques, l'Etat de Berne, l'Association des paroisses, dont le comité se réunit ici régulièrement ou encore avec le comité de la Pastorale. La Maison de l'Eglise a par deux fois accueilli l'ensemble du gouvernement bernois tandis que des conseils synodaux et des conseils d'Eglise de toute la Suisse et même du monde entier nous rendent régulièrement visite. De même, les fractions synodales des libéraux et des indépendants tiennent leurs réunions ici. A la Maison de l'Eglise, les membres du Conseil synodal et les collaboratrices et collaborateurs mangent à la même table. Dans tous les espaces publics du bâtiment, des expositions bibliques, de crèches ou autres sont

régulièrement présentées et attirent de nombreux visiteurs. Quant à l'espace du silence, il accueille chaque semaine des méditations et célébrations. Nous sommes fiers des différents labels qui nous ont été décernés: comme le label UND, octroyé par le service UND et qui récompense des entreprises et des institutions offrant à leurs collaboratrices et collaborateurs des mesures appropriées pour mieux concilier vie professionnelle, familiale et privée et qui favorisent l'égalité entre hommes et femmes. La Maison de l'Eglise est également «Communauté bleue» et reconnaît à ce titre l'eau comme un bien public. Comme toutes les autres communautés labellisées, elle s'engage à appliquer des critères de gestion durable pour tout ce qui concerne l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau et à maintenir la gestion de l'eau dans le domaine public. Elle apporte également son soutien à d'autres pays qui souhaitent se doter d'un système public d'approvisionnement en eau potable et de gestion durable de l'eau. A cette fin, elle fait partie d'un large réseau d'échanges d'expériences avec des partenaires tant en Suisse qu'à l'étranger. Lors de la prochaine BEA, le service œco remettra à la Maison de l'Eglise le label «Coq Vert». Le système de management environnemental (UMS) «Coq Vert» aide les paroisses à améliorer leurs performances énergétiques. Il s'inscrit dans les efforts d'optimisation de l'utilisation des res-

sources et de diminution des coûts de fonctionnement. Son rayonnement de «modèle à suivre» va bien au-delà des limites de la paroisse.

La Maison de l'Eglise est le centre névralgique de notre Eglise – une importance qui est appelée à se renforcer ces prochaines années notamment, à partir de 2020, avec l'effacement progressif de la Münstergasse 2, qui abrite l'actuelle Direction cantonale des Eglises ainsi que les services du délégué aux affaires ecclésiastiques. Par chance, nous avons pu réaliser suffisamment tôt le projet de Maison de l'Eglise, ce qui nous a été d'une grande aide au moment des négociations sur la nouvelle loi sur les Eglises nationales puisque nous avons pu disposer de toute l'infrastructure pour accueillir sur place tous les spécialistes. Après avoir réussi la réorganisation de nos départements et secteurs entre 1999 et 2003, nous avons pu nous consacrer au projet de Maison de l'Eglise, aux relations entre les ministères et à la révision consécutive du Règlement ecclésiastique ainsi qu'à la mise sur pied du magazine ENSEMBLE. Ces différents outils nous sont indispensables pour assumer les nouvelles responsabilités qui nous sont confiées. Il ne s'agit pas de concentrer ou d'accroître les pouvoirs du Conseil synodal, mais de lui donner les compétences qui lui permettent de mener à bien les tâches qui sont les siennes. La Maison de l'Eglise est incontestablement une réussite pour notre Eglise!

Les cours RefModula: une occasion de dispenser des connaissances dans la Maison de l'Eglise, d'y réfléchir et d'en discuter. Apprendre, chanter et célébrer et, à la fin, la remise des diplômes.



L'avenir est en route

«En route» souligne la continuité avec le titre du rapport d'activité 2017 «Entre le passé et l'avenir». Le passé étant illustré par la fin de la législature, l'avenir par le Synode constitutif de novembre et le Synode d'hiver de décembre avec les nombreux changements de personnes qui en ont résulté au sein du Synode et du Conseil synodal.

 **Hansruedi Schmutz**
président du Synode

La nouvelle loi sur les Eglises nationales a été adoptée le 21 mars 2018 par le Grand Conseil et entrera en vigueur au début de 2020. Elle représente un défi majeur pour les Eglises nationales auxquelles elle demande un difficile travail de mise en œuvre, notamment parce qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, elles deviendront les employeurs du corps pastoral. Le Synode a adopté les principes de base de son application à travers trois objets importants traités lors de la session d'été 2018: le règlement du personnel pour le corps pastoral, les principes directeurs de la gestion des ressources humaines et l'analyse de ses répercussions sur la situation des ressources des services généraux de l'Eglise. Par ailleurs, le Synode a créé un poste à durée limitée d'ambassadeur chargé

d'assurer une mise en œuvre que nous espérons incisive et efficace de la Vision Eglise 21. L'avenir montrera si celle-ci sera concrétisée et soutenue par les paroisses. Cette tâche demandera beaucoup de force de conviction et d'engagement. Et il est important que le Synode, le Conseil synodal et les paroisses sachent réagir avec souplesse aux évolutions et aux défis de la société et restent ouverts aux critiques constructives émanant de l'intérieur comme de l'extérieur de l'Eglise.

En cette dernière année de législature, le Synode a également pris congé du conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, qui a prononcé un impressionnant discours d'adieu au terme de nombreuses années passées à la tête de la Direction des affaires ecclésiastiques. A ce titre, tout le mérite de la gestion politique de la nouvelle loi sur les Eglises nationales lui revient.

En perspective de la nouvelle législature, d'importants remaniements ont eu lieu au sein du Synode et des commissions. La commission non permanente «Eglise et Etat» a été dissoute. Nous exprimons nos remerciements et notre reconnaissance aux membres sortants pour les services rendus.

Dans le contexte du triste événement du décès en cours de mandat du conseiller synodal Lucien Boder, il convient également de lui témoigner notre gratitude et rendre hommage à sa mémoire et à son action. Pendant ma présidence, nous avons dû faire nos derniers adieux à deux conseillers synodaux en exercice. Puissent de telles situations douloureuses ne plus se répéter.

En tant que président sortant, j'adresse au Synode, au Conseil synodal et aux collaboratrices et collaborateurs tous mes vœux de succès et la bénédiction pour l'avenir. ■

Lancement de la nouvelle législature: le Synode constitutif siège à l'Hôtel du gouvernement à Berne.



Commission d'examen de gestion (CEG)

Nouvelle loi sur les Eglises nationales: la mise en œuvre demande beaucoup de temps

 **Barbara Fankhauser**
présidente

La commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à dix reprises en 2018 afin d'exercer sa mission de surveillance et de préparer les objets à l'ordre du jour des Synodes.

En janvier, la CEG a déterminé comme d'habitude les services qui seront inspectés durant la première semaine de juin. Les principaux thèmes abordés ont été la Vision Eglise 21, les relations publiques, ainsi que la collaboration avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et les Eglises nationales ré-

formées. La CEG a pu se convaincre de l'engagement des collaboratrices et des collaborateurs à la Maison de l'Eglise. Le «Rapport de la commission d'examen de gestion» basé sur ces visites a été révisé et adopté lors d'une séance d'une journée en août, et le Synode en a pris connaissance en décembre. L'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des deux Synodes a été dominé par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. En été, l'accent a porté sur le règlement du personnel pour le corps pastoral. Les adaptations requises du Règlement ecclésiastique et de cinq autres

règlements ont été traitées en hiver. En raison de l'important volume de documents, la préparation des séances a demandé beaucoup de temps de la part des membres de la CEG. A l'occasion des élections générales au Synode, Eduard Fuhrer (Steffisburg), Jürg Häberlin (Berthoud), Sylvie Robert-Roth (Delémont) et Rolf Schneeberger (Niederönz) ont démissionné de la commission d'examen de gestion. Ils ont été remplacés par Heidi Gebauer (Gümligen), Marie-Louise Hoyer (Bienne), Eva Leuenberger (Amsoldingen), Urs Tännler (Worb) et Regula Zurschmiede (Wiler b. Seedorf). ■



Une nouvelle direction pour le Synode: Jean-Marc Schmid, président (à gauche) et Christian Cappis, vice-président (à droite); au centre le doyen Christoph Jakob, qui a ouvert la session et conduit les élections.

Commission des finances (COFI)

Des nuages s'accumulent sur le ciel financier

 **Robert Gerber**
président

La commission des finances (COFI) contrôle l'impact financier des affaires traitées par le Synode et exerce la surveillance financière parlementaire. Elle assume également une fonction d'examen de gestion.

La COFI s'est réunie en deux séances d'une journée et une séance d'une demi-journée. Elle s'est principalement penchée sur la préparation des objets ayant une incidence financière à l'ordre

du jour des Synodes d'été et d'hiver et sur le traitement de différentes tâches liées à son activité de surveillance. La commission a consacré une demi-journée à des questions en rapport avec l'introduction du modèle comptable MCH2 et à l'examen préliminaire de la révision totale du règlement portant sur la gestion financière. L'entretien de bouclage des comptes avec la fiduciaire BDO pour l'exercice 2017 n'a révélé aucune lacune dans la gestion des finances de l'Union synodale.

— Suite à la page 6 —

Synode

Président

Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (jusqu'au 31 octobre 2018)
Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (dès le 1^{er} novembre 2018)

Vice-président

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (jusqu'au 31 octobre 2018)
Christian Cappis, avocat, Hinterkappelen (dès le 1^{er} novembre 2018)

Bureau du Synode

Secrétariat germanophone

Andreas U. Schmid, pharmacien, Berne

Secrétariat francophone

Monika Kornmayer, coordinatrice touristique, Saignelégier (jusqu'au 31 octobre 2018)
Marc Balz, pasteur, Bienne (dès le 1^{er} novembre 2018)

Responsable du procès-verbal de langue allemande

Erika Wyss, Grosshöchstetten

Responsable du procès-verbal de langue française

Catherine Baumann, Berne

Synode d'été: La COFI a recommandé au Synode l'approbation des comptes 2017, qui bouclent sur un excédent de recettes de 371'408,39 francs. Le Synode a approuvé les objets «répercussions sur la situation des ressources des services généraux de l'Eglise» (600 points de poste supplémentaires) et «augmentation de la dotation du poste développement du culte» (88 points de poste), suivant là aussi la recommandation de la COFI. Il a par ailleurs accepté la création d'un poste d'«ambassadeur

de la Vision», mais cette fois contre l'avis de la COFI.

Synode d'hiver: Le budget de l'année 2019 (établi pour la première fois selon le MCH2), qui prévoit un excédent de recettes de 2'311'205 francs, a fait l'objet d'un examen détaillé. Le résultat opérationnel présente un excédent de charges de 660'275 francs. L'impact positif sur le budget de la dissolution des réserves de réévaluation peut faire illusion. L'examen du budget de 2019 et du plan financier des années 2020-2023

montre clairement que des nuages s'accumulent sur le ciel financier et que de nombreuses incertitudes subsistent quant aux effets de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. Le Synode a néanmoins approuvé de nouveaux projets impliquant des engagements financiers supplémentaires. La COFI remercie le Conseil synodal et les services centraux pour leur bonne collaboration. ■

Commission des recours

Statut maintenu – renouvellement de la présidence et des membres

 **Hansruedi Schenk**
président

La commission des recours n'a pas eu de cas à traiter en 2018.

Le Grand Conseil a adopté le 21 mars 2018 en deuxième lecture la loi sur les Eglises nationales bernoises (LEgN). Notre commission a pris note avec satisfaction qu'elle gardera sa forme

actuelle et maintient son statut de dernière instance avant le Tribunal fédéral. La commission a été invitée à prendre part fin mars à une consultation sur la modification de son règlement, devenue nécessaire. Elle s'en est saisie le 5 juin 2018. Le Synode d'hiver 2018 a révisé ce règlement qui entrera en vigueur en même temps que la LEgN, le 1^{er} janvier 2020.

Le Synode constitutif a élu le 7 novembre 2018 la commission des recours pour la législature allant du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2022. Au nom de tous les membres sortants, et en tant que président sortant, je vous salue de la confiance qui nous a été accordée. Nous souhaitons plein succès à la commission des recours. ■

Commission non permanente «Eglise et Etat»

Au service de la transparence et de l'efficacité

 **Christian Cappis**
président

Le mandat de la commission non permanente «Eglise et Etat» est d'encourager l'échange d'opinion entre le Conseil synodal et le Synode et de veiller à ce que les membres du Synode et les fractions puissent mener un débat fondé sur la nouvelle loi sur les Eglises nationales (LEgN) et les objets du Synode en relation avec elle. Dans cette perspective, la commission examine en particulier les questions qui lui sont soumises par le bureau du Synode ou le Conseil synodal. Elle est habilitée à soumettre au Synode

des propositions ainsi que ses propres projets de propositions. La commission s'est réunie à six reprises durant l'année sous revue. Son travail a principalement porté sur la préparation des objets en lien avec la nouvelle LEgN. Lors du Synode d'été, il s'agissait du «règlement du personnel pour le corps pastoral», des «principes directeurs de la gestion des ressources humaines», et des «répercussions sur la situation des ressources des services généraux de l'Eglise». Pour le Synode d'hiver, elle s'est penchée sur le «Règlement ecclésiastique», le «règlement d'organisation», le «règlement sur la formation continue», le «règlement

sur les élections au Synode» et le «règlement sur la protection des données». La préparation de ces dossiers a été étroitement coordonnée avec le groupe de pilotage (GP) et le Conseil synodal. Cette collaboration très constructive a notablement contribué au traitement efficace et transparent de ces objets lors des deux Synodes. Leur adoption marque l'achèvement des principaux travaux de mise en œuvre de la LEgN. C'est la raison pour laquelle il a été décidé lors du Synode constitutif du 7 novembre 2018 de ne pas renouveler la commission, qui a donc mis un terme à ses travaux. ■



Départements/
Secteurs

La loi sur les Eglises nationales et la Vision 21 au cœur des travaux

Parallèlement aux affaires courantes, deux thèmes nous ont énormément occupés durant l'année: la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales et celle de la Vision Eglise 21.



 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal

Cursus accéléré en théologie pour diplômés universitaires souhaitant accéder au ministère pastoral (ITHAKA ministère pastoral)

Sur les dix-sept personnes suivant la filière ITHAKA, neuf ont commencé leur stage pastoral en août 2018. Elles seront consacrées en octobre 2019 après avoir passé l'examen final. Six autres commenceront leur stage en 2019 et seront consacrées en octobre 2020.

Conférences

En février 2018, le Conseil synodal a adopté le projet d'une nouvelle charte commune aux trois ministères. Ce projet a été soumis à l'ensemble des conférences des ministères respectifs. La version finale sera élaborée pour le début de 2019 avec les associations professionnelles, en tenant compte des réactions recueillies, avant de rédiger un message à l'intention du Synode.

Les conférences pastorales se sont déroulées au printemps en six différents lieux répartis sur l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Eglise. Sur les quelque 485 pasteures et pasteurs en service, 311 y ont participé.

Les trois conférences de la catéchèse ont aussi été consacrées à la charte des trois ministères.

La conférence alémanique de la diaconie s'est déroulée en mai sous le titre «Diakonie bewegt» («la diaconie fait bouger les choses»). Les professionnels de la diaconie se sont laissés animer par la nouvelle charte des trois ministères et la Vision Eglise 21. Les improvisations originales du Theater am Puls (TAP) ont donné une illustration vivante de la Vision.

Les cinq conférences des présidences de 2018 étaient consacrées au thème de la «Présence de l'Eglise dans des univers de vie en pleine évolution». De



nos jours, nombreux sont celles et ceux qui vivent et travaillent en des lieux différents et sont également mobiles pour leurs loisirs. Les besoins varient souvent énormément d'un individu à l'autre. Comment l'Eglise peut-elle réussir sa mission face à des univers de vie qui évoluent en profondeur, quelles sont les conséquences de ces évolutions pour la présence et le travail de l'Eglise? Pour y répondre, des thèses ont été d'abord présentées puis discutées lors des conférences. Il s'agissait de questions dont l'actualité dépasse largement les limites du territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et auxquelles il convenait de trouver de solides réponses tant au niveau local que régional.

Evénements internes

En 2018, le ZETI, la traditionnelle sortie du personnel «Zusammen - Ensemble

– Together – Insieme», nous a menés à Aeschi. Dans l'impressionnante église du village, un message a été délivré aux collaboratrices et collaborateurs nouvellement arrivés et aux jubilaires. Après le repas de midi au restaurant Chemihütte, nous nous sommes répartis en plusieurs groupes pour enrichir nos connaissances sur la flore alpine, découvrir un élevage d'alpagas, ou encore visiter le village.

La fête de Noël avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a été organisée par le secteur Paroisses et formation. Elle s'est déroulée au Drahtesel à Liebefeld, une entreprise engagée dans le domaine de l'intégration professionnelle, et qui propose des emplois à des personnes au chômage. Après un culte émouvant célébré dans «l'étable» du Drahtesel, les participants et participantes ont été conviés à un repas dans le restaurant de l'entreprise.

En septembre, le Conseil synodal a visité la paroisse d'Habkern; le conseil de paroisse et la pasteure titulaire lui ont présenté les activités bénévoles très variées accomplies dans ce petit village montagnard.

Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

Quatre assemblées des délégués (AD) ont eu lieu durant l'année sous revue. Les AD ordinaires se sont déroulées en été à Schaffhouse et en novembre à Berne. Les assemblées extraordinaires étaient nécessaires en raison des travaux sur la nouvelle Constitution. Le 18 décembre 2018, l'AD a approuvé le texte de cette dernière qui avait été révisé en deux lectures, donnant ainsi son feu vert à la nouvelle Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) comme communion d'Eglises au niveau suisse

— Suite à la page 10 —



Les participants aux conférences pastorales travaillent d'arrache-pied à l'élaboration d'une «Charte pour les trois ministères».

Conseil synodal (2015 à 2018)

Département Présidence
Président du Conseil synodal
 Andreas Zeller, pasteur,
 Dr théol., Münsingen

Département C&TN-Migration
Vice-présidente
 Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste en
 communication/professeure de
 gymnase, Muri

Département Services centraux
 Roland Stach, pasteur, Bettlach

Département Paroisses et formation
 Stefan Ramseier, pasteur, Berne

Département Théologie
 Lucien Boder, pasteur, Vauffelin (décédé
 en cours de mandat le 15 août 2018)

Département Catéchèse
 Iwan Schulthess, pasteur, Büren zum Hof

Département Diaconie
 Claudia Hubacher-Eggler, enseignante,
 Schwarzenburg



Le Conseil synodal début 2018 (depuis la gauche): Stefan Ramseier, Pia Grossholz-Fahrni, Andreas Zeller, Iwan Schulthess, Claudia Hubacher, Roland Stach.

fondée sur le droit des associations. Notre Eglise a largement contribué à la réussite de ce projet qui entrera en vigueur en 2020.

ENSEMBLE

Le groupe de réflexion représentatif dont la création avait été décidée lors du Synode d'été 2017 a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises. Il a décidé d'adresser les trois questions suivantes au lectorat d'ENSEMBLE ainsi qu'à celui des publications de l'Association des paroisses et de la Société pastorale: 1. Pourquoi lisez-vous ENSEMBLE? 2. Vos attentes à l'égard du magazine sont-elles satisfaites? 3. Quelles sont vos suggestions d'amélioration? Lorsque les réponses auront été analysées, nous informerons le Synode et examinerons les principales demandes afin «d'adapter ENSEMBLE au fur et à mesure des dernières évolutions et des nouveaux besoins», conformément à la décision du Synode.

Reformierte Medien (médias réformés alémaniques)

Après la décision du Synode d'hiver de quitter les Reformierte Medien, une

délégation du Conseil synodal a immédiatement contacté le comité de l'association pour négocier une participation de notre Eglise au travail avec la radio et la télévision ainsi qu'au portail internet. Ces discussions ont rapidement permis de trouver de bonnes solutions. En 2019 et en 2020, nous verserons en tant que membre associé un montant de 300'000 francs par année pour cofinancer les prestations mentionnées ci-dessus. D'autres demandes que nous avons formulées notamment à propos de la présentation des comptes et d'un concept journalistique ont été remplies. Au quatrième trimestre 2019, nous reprendrons les négociations dans l'optique d'une réaffiliation de notre Eglise en tant que membre à part entière à partir de 2021.

Visites

S'agissant des visites effectuées durant l'année sous revue, il convient de mentionner: la rencontre du Conseil-exécutif avec le Conseil synodal à la Maison de l'Eglise, la visite rendue au Conseil synodal par la nouvelle directrice des affaires ecclésiastiques, la visite du Conseil synodal au Conseil d'Eglise

de Saint-Gall, la venue du Conseil du Consistoire de Genève à la Maison de l'Eglise, et la séance extra-muros du Conseil synodal à Bolligen. Le président du Conseil synodal a prononcé des discours officiels et des messages de salutation lors de la célébration des 400 ans de l'église de Schangnau, des 200 ans des «Stadtschützen Bern» à la Collégiale, des 175 ans de Solidarité protestante de Berne ainsi que lors du colloque «Karl Barth. Glaube ich Gott» à l'occasion du 60^e anniversaire de Matthias Zeindler. Il a par ailleurs donné diverses conférences sur la loi sur les Eglises nationales, notamment à l'université dans le cadre du «Forum für Universität und Gesellschaft». A mentionner également les conférences de presse à Berne et à Bienne consacrées à la publication «Solidarité quoi qu'il advienne», qui présente la position du Conseil synodal sur des questions pastorales face au suicide assisté. Enfin, le président a de nouveau prononcé de nombreuses prédications et participé à la célébration d'un grand nombre de cultes. ■

Groupes de pilotage (GP)

GP Salons et comptoirs

Le salon du mariage et des fêtes s'est déroulé du 26 au 28 janvier 2018 sur le site de BERNEXPO. Des ecclésiastiques des trois Eglises nationales ont proposé aux couples et aux parents un conseil personnalisé et répondu à leurs questions au sujet du mariage et du baptême. Les deux brochures de présentation fournissant des informations sur les possibilités de célébration d'un mariage chrétien ou d'un baptême ont été actualisées, complétées et rééditées.

Les trois Eglises nationales bernoises ont invité les visiteuses et visiteurs de la BEA à apprécier un moment de calme à leur stand, consacré aux lieux et chemins de spiritualité. Au centre de celui-ci, un jeu de croquet aménagé sur une grande carte du territoire de l'Eglise permettait de parcourir des chemins de pèlerinage historiques et de découvrir des lieux de spiritualité. Dans une offre s'adressant en particulier aux jeunes et aux familles avec enfants, une «selfie-box» offrait la possibilité de prendre des selfies dans un décor biblique et d'emporter la photo souvenir ou de la partager sur les réseaux sociaux. Les visiteuses et visiteurs pouvaient aussi se retrouver autour d'une table pour boire un café et discuter de Dieu et du monde.

Durant les trois premiers jours de la foire, celles et ceux qui souhaitaient chercher ensemble la vérité au-delà du fond du verre ont visité le «bar de l'improbable», qui avait fait halte au stand des Eglises. Ce bar mobile monté sur un vélo est animé par deux pasteurs enthousiastes.

Conformément au thème général de leur participation aux éditions de 2017 à 2019 de la BEA – «L'Eglise c'est plus que ce que tu crois» –, les Eglises nationales ont donné un aperçu du vaste éventail de leurs prestations en faveur de la société et fourni des informations concrètes sur leur travail. En outre, des institutions et œuvres ecclésiastiques se sont présentées sur le stand des Eglises et y ont exposé leurs activités.

- *Andreas Zeller, présidence*
Heinrich Gisler, Eglise catholique romaine
Christoph Schuler, Eglise catholique-chrétienne
Hans Martin Schaer, administration

GP Eglise et Etat

Le groupe de pilotage a fait avancer la mise en œuvre interne de la loi sur les Eglises nationales et permis ainsi au Synode de traiter et d'adopter plusieurs textes législatifs qui devaient lui être soumis.

Il a aussi fallu préparer, examiner et adopter dans les délais les quelque 25 textes législatifs que le Conseil synodal devait traiter et adopter sous sa propre responsabilité. C'est la raison pour laquelle le groupe de pilotage, mais aussi la direction du projet et les membres des six projets partiels ont accompli un travail intensif. Après la première lecture en septembre 2017, la nouvelle loi a également été approuvée à une large majorité en mars 2018 en deuxième

lecture par le Grand Conseil. Elle entrera en vigueur au début de 2020.

- *Andreas Zeller, présidence*
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Stefan Ramseier
Christian Tappenbeck
Matthias Zeindler
Jeannine Widmer, procès-verbal

GP Planification des tâches et des ressources

Le groupe s'est réuni une fois durant l'année sous revue. Le contingent de points de postes est épuisé aussi bien pour les emplois fixes que pour les engagements temporaires liés à des projets. Les nouveaux postes approuvés par le Synode dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales seront définis et mis au concours en 2019.

- *Andreas Zeller, présidence*
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Roland Stach
Roger Wyss



Conseils personnalisés sur le mariage et le baptême au stand des Eglises nationales au salon MariNatal.

GP Objectifs de législation

Ce GP a été dissous en automne 2018. Les objectifs de la nouvelle législation seront élaborés avec un accompagnement externe selon une autre méthode que celle utilisée lors des dernières législatures.

- *Andreas Zeller, présidence*
- *Daniel Inäbnit, administration*
- *Claudia Hubacher*
- *Stefan Ramseier*

GP Jubilé de la Réforme

Après l'énorme succès du Jubilé de la Réforme en 2017 - plus de 330 manifestations organisées dans les régions du ressort territorial de l'Eglise en présence d'un public généralement nombreux, voire très nombreux -, le groupe de pilotage s'est dissous à fin 2017, non sans avoir rédigé et adopté auparavant un rapport détaillé à l'intention du Synode d'été 2018.

- *Andreas Zeller, présidence*
- *Damian Kessi, administration*
- *Pia Grossholz-Fahrni*
- *Lucien Boder († 15.08.2018)*
- *Matthias Zeindler*
- *Heinz Bichsel*

GP Pratique catéchétique

Le groupe de pilotage a établi les bases qui permettront de développer une nouvelle stratégie catéchétique pour notre Eglise. Avec le concours du groupe de travail, il a élaboré six principes généraux. Ceux-ci mettent en discussion des questions en lien avec

- les objectifs de la pratique catéchétique et le positionnement de cette dernière dans le travail intergénérationnel,
 - le contexte du baptême, de la confirmation et de l'interprétation de la confirmation,
 - le rapport entre bénévolat et engagement, et
 - l'affirmation que la jeunesse est l'Eglise d'aujourd'hui.
- *Iwan Schulthess, présidence*
 - *Kurt Hofer, administration*
 - *Lucien Boder († 15. August 2018)*
 - *Stefan Ramseier*
 - *Pia Moser*
 - *Matthias Zeindler*
 - *Helga Baechler, procès-verbal*

GP Eglise 21

Les travaux sur le processus d'élaboration de la Vision et la conception de la grande fête Deux-points 21 en septembre 2017 étant achevés, il restait à mettre un terme aux activités du groupe de pilotage. Ce dernier a préparé à cet effet le rapport final à l'intention du Synode d'été et effectué les travaux préliminaires en vue de la création d'un poste d'ambassadrice ou ambassadeur de la Vision. Le 1^{er} juin, le GP a tenu sa dix-neuvième et dernière séance par laquelle il a mis un terme à ses activités. Il a remercié la secrétaire Pia Moser pour son important travail accompli avec soin et précision tout au long du projet, et a exprimé le souhait et l'espoir que la Vision «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» ait l'impact mobilisateur souhaité.

- *Iwan Schulthess, présidence*
- *Pia Moser, administration*
- *Lucien Boder († 15.08.2018)*
- *Claudia Hubacher*
- *Christian Tappenbeck*
- *Hans Martin Schaer*
- *Rahel Voirol, procès-verbal*

Commission RefModula

En 2018, 44 femmes et hommes ont suivi des études dans le cadre de la formation initiale et continue catéchétique et ecclesio-théologique des

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Il s'agissait de 22 catéchètes, huit collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux, six prédicatrices et prédicateurs, six catéchètes en procédure d'équivalence et deux catéchètes de l'Eglise réformée fribourgeoise. A la fin de l'année, la pasteur Rosa Grädel a quitté la commission après y avoir accompli un précieux travail pendant de nombreuses années. Le pasteur Matthias Zehnder (Wasen) lui a succédé. La commission RefModula a traité les affaires courantes et pu constater tout au long de l'année le bon déroulement du travail de RefModula. La troisième cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée en juin. Elle avait pour thème «Meinen Ton finden» («Trouver ma voix») et a été merveilleusement accompagnée par le musicien Bruno Bieri. En septembre, le cycle de formation 2018/19 a été solennellement ouvert avec 18 nouveaux étudiants et étudiantes.

- *Iwan Schulthess, présidence*
- *Pia Moser, administration*
- *Christoph Kunz*
- *Eva Leuenberger-Schärer*
- *Susanna Peter*
- *Stephan Schranz*
- *Katrin Wittwer*
- *Matthias Zehnder*
- *Matthias Zeindler*
- *Stefan Zwygart, procès-verbal*

Affirmer ce qu'est l'Eglise des jeunes aujourd'hui: être actif, s'impliquer et vivre dans la culture hip hop.





Pédagogie religieuse pour les plus petits: célébration avec enfants en bas âge à l'église.

Délégations

Délégation aux questions de genre

La prévoyance vieillesse pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise ayant un taux d'activité réduit

La délégation s'est réunie à trois reprises au total, soit en février, en avril et en septembre. En plus de l'évaluation des demandes financières, elle s'est penchée sur la finalisation du plan de mesures pour la prolongation du label de qualité «Famille et profession» de l'organisation UND. Le

plan a été adopté et mis en vigueur par le Conseil synodal. Elle s'est également intéressée à des questions linguistiques en tentant de déterminer si les personnes dont l'identité sexuelle n'est pas clairement définie sont suffisamment prises en compte dans le langage que nous utilisons.

La problématique de la prévoyance vieillesse pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise ayant un taux d'activité réduit a été un autre volet important de ses travaux. La délégation a pu constater qu'il existait bel et bien des possibilités de prévoyance

vieillesse, mais que celles-ci n'étaient pas utilisées, soit par méconnaissance soit pour des raisons financières. Les premières touchées sont les femmes qui travaillent par exemple comme sacristaines ou comme catéchètes. Le réexamen de l'ordonnance relative à l'encouragement de la relève (RLE 58.020) amorcé en 2017 a été repris durant l'année sous revue. Il s'inscrivait dans le contexte de l'évolution de la relève scientifique à la Faculté de théologie de Berne au cours des dernières années et de la pratique décisionnelle récente du Conseil synodal.

Ces dernières années, le nombre de femmes étudiant à la Faculté de théologie de Berne n'a cessé d'augmenter. Depuis un certain temps déjà, elles sont plus nombreuses que leurs homologues masculins. Cette situation se répercute sur les candidatures pour l'obtention de subsides d'encouragement du Conseil synodal. Sur les treize demandes présentées depuis 2010, huit émanaient de femmes et cinq d'hommes.

Compte tenu de cette nouvelle situation, la délégation aux questions de genre propose d'adapter le paragraphe concerné de l'ordonnance. S'agissant de la relève scientifique à la Faculté de théologie de Berne, elle estime que l'objectif d'équité entre les genres est atteint depuis un certain temps déjà et qu'il n'est donc plus nécessaire d'accorder aux femmes un traitement privilégié. En revanche, il est important à ses yeux que la question de l'équité entre les genres reste visible. Le Conseil synodal a adapté en ce sens l'ordonnance relative à l'encouragement de la relève.

■ Roland Stach *présidence*
Doris Marchesoni,
administration
Claudia Hubacher
Matthias Zeindler

Groupe de contact Soleure

Le ministère pastoral régional de Soleure lancé avec succès

De nombreux sujets ont à nouveau figuré à l'ordre du jour du groupe de contact de Soleure durant l'année sous revue. Ce dernier a notamment examiné des procédures appropriées en vue de l'élaboration de nouveaux descriptifs de postes soleurois pour le ministère diaconal et le ministère catéchétique.

Il a constaté avec satisfaction que le ministère pastoral régional de Soleure s'était rapidement implanté avec succès. Le projet de révision totale de l'ordonnance sur les pasteurs régionales et les pasteurs régionaux vise à laisser suffisamment de liberté pour développer ce ministère en cas de besoin. Le Synode d'arrondissement devrait notamment avoir la

possibilité de conclure une convention adaptée en conséquence avec l'Union synodale.

Le groupe de contact joue un rôle important de médiateur et favorise ainsi les échanges réciproques et le partage d'informations. On observe dans les deux cantons une évolution des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Le canton de Soleure est en train de fixer les principes de la nouvelle péréquation financière qui revêt une grande importance pour la garantie du financement des Eglises nationales. Le groupe de contact a pris congé de Pia Grossholz-Fahrni qui a présidé pendant de nombreuses années le groupe. Sous sa direction avisée et compétente, celui-ci est devenu une plateforme centrale pour le traitement des thèmes et des demandes de Soleure. Le pasteur Roland Stach, conseiller synodal soleurois, lui succède à la présidence.

■ Pia Grossholz-Fahrni *présidence*
(jusqu'au 31.10.2018)
Roland Stach *présidence*
(à partir du 1^{er} novembre 2018)
Christian Tappenbeck,
administration
Andreas Zeller

Délégation Jura-CER

Un avenir incertain pour la paroisse de Moutier

En 2018, la délégation Jura-CER s'est penchée à plusieurs reprises sur la question du changement de canton de Moutier. Outre la ville elle-même, la paroisse de Moutier regroupe plusieurs villages qui restent bernois. A l'issue de différentes rencontres, la délégation en est arrivée à la conclusion qu'il fallait dans la mesure du possible préserver l'unité de la paroisse même si Moutier devait rejoindre le canton du Jura. Une solution envisageable serait de conclure un accord sur la création d'une paroisse transfrontalière. Cependant, ce dossier comporte encore de nombreuses incertitudes. Le 5 novembre 2018, la préfète du Jura bernois a annulé en raison de différentes irrégularités le vote de juin 2017 sur le changement de canton. Le conseil municipal de Moutier a recouru contre cette déci-

sion devant le Tribunal administratif. D'une manière générale, on s'attend à une longue procédure. Si ce devait être le cas, l'incertitude pèsera encore longtemps sur la question de savoir si Moutier quittera le canton de Berne pour devenir jurassienne.

Durant l'année sous revue, la délégation s'est à nouveau penchée intensivement sur les dossiers traités par la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER). La CER a édicté un nouveau règlement d'exécution pour la commission de formation (CoRoStaF), dont la teneur est partiellement applicable aux commissions correspondantes de l'Union synodale (Comsta, CDJ). Par ailleurs, la CER a adapté ses statuts sur la base de considérations pratiques: ainsi, la durée du mandat d'un membre du conseil exécutif a été portée de deux à trois ans, mais en contrepartie, les restrictions de la rééligibilité ont été étendues. Par ailleurs, les membres du conseil exécutif peuvent désormais mener à terme leur mandat à la CER même après avoir quitté le Conseil synodal. La délégation a notamment constaté avec joie que Protestinfo accompli un précieux travail d'information qui revêt non seulement une grande importance pour les Eglises de la CER, mais trouve aussi un écho dans les médias non ecclésiaux.

En 2018, les travaux de la délégation ont été assombrés par le décès inattendu du conseiller synodal Lucien Boder. La délégation déplore ainsi la perte d'un président qui possédait un excellent réseau de contacts et dirigeait avec une impressionnante maîtrise et beaucoup de diligence et de chaleur humaine les dossiers complexes de la délégation.

■ Lucien Boder *présidence*
(† 15 août 2018)
Pia Grossholz-Fahrni
présidence (à partir du
1^{er} septembre 2018)
Christian Tappenbeck,
administration
Andreas Zeller
Philippe Paroz, *CSJ* ■

Façonner l'Eglise de demain

 **Damian Kessi**
ambassadeur de la Vision

A l'issue des huit cultes célébrés à Berne à l'occasion de la fête de la Vision Eglise 21 en septembre 2017, des milliers de réformés ont afflué sur la place Fédérale, accueillis par des effluves de risotto. La place bruissait de discussions enthousiastes. Massimo Rocchi a ouvert les feux en jetant un regard extérieur sur la Vision. Le chœur de mille voix a entonné le cantique de la Vision. Ces images et bien d'autres viennent à l'esprit lorsque l'on se remémore Deux-points 21, la fête d'inauguration de la Vision.

Deux-points 21 a également donné le coup d'envoi à la mise en œuvre de la Vision. Depuis, plus d'une année s'est écoulée, révélant qu'il reste beaucoup à faire. Osons la comparaison de Deux-points 21 avec la cérémonie de baptême d'un nouveau navire: nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration de la Vision, de nombreuses personnes se sont investies, ont passé du temps, déployé leur énergie et mis du cœur à l'ouvrage; lorsque la Vision a été prête, nous l'avons baptisée, comme nous

l'aurions fait pour un bateau, et nous avons solennellement ouvert le temps de sa réalisation. Cependant, ce n'est qu'au moment où le navire est mis à l'eau et entame son voyage inaugural que nous voyons s'il flotte vraiment. Plus l'équipage naviguera longtemps sur cette embarcation, plus il accumulera de l'expérience et plus il gagnera en confiance pour surmonter sans dommages les plus grandes tempêtes. Au gré des vagues, l'équipage acquiert la certitude que son navire le mènera au terme du périple. Sans nul doute, la Vision Eglise 21 nous aide à préparer l'Eglise de demain.

La Vision Eglise 21 est l'un des projets les plus importants menés par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ces dernières années. Il est d'autant plus nécessaire que la Vision prenne maintenant la mer et que nous puissions emmagasiner de l'expérience à son bord. Durant l'année sous revue, le Conseil synodal et les collaboratrices et collaborateurs de la Maison de l'Eglise se sont particulièrement attachés

à planifier et créer les structures adéquates afin que la Vision puisse se renforcer et déployer ses effets ces prochaines années. Pour y parvenir, le Conseil synodal a adopté des directives destinées à garantir la réussite de la mise en œuvre de la Vision.

Une étoile dans le ciel nous guide

Pour les années à venir, la Vision Eglise 21 sera l'étoile qui guide l'Eglise à tous les niveaux. Une étoile visible des moindres recoins du territoire de l'Eglise. Une étoile qui oriente sur la route, mais n'est jamais le but du voyage. Une étoile qui montre aux voyageurs plusieurs itinéraires possibles pour arriver à destination. Telles des étoiles, les sept idées directrices de la Vision nous guideront tour à tour durant les sept prochaines années. Chaque année, nous mettrons l'accent sur l'une d'entre elles sans perdre de vue pour autant l'ensemble de la Vision.

— Suite à la page 16 —

Culte à l'église française de Berne lors de la fête Deux-points 21.



Arrêt intermédiaire: le Dimanche de la Vision

Il faudra réserver des moments, des temps d'arrêt, pour réfléchir ensemble à la Vision et à ses idées directrices, pour se demander ensuite ce que représentent ces idées pour notre «être Eglise». C'est la raison pour laquelle le Conseil synodal a décidé que désormais, le Dimanche de la Réformation (premier dimanche de novembre), se muera en Dimanche de la Vision. Le Dimanche de la Vision sera tourné vers l'avenir et ouvrira à chaque fois le chemin de l'année suivante en la plaçant sous le signe d'une nouvelle idée directrice. Le secteur Théologie, en collaboration avec d'autres secteurs, élabore à cette fin une documentation théologique destinée à aider à la préparation du culte.

Un tel programme doit être planifié à l'avance. Afin de permettre au personnel de la Maison de l'Eglise de travailler sans pression ni urgence, le Conseil synodal a adopté un processus de planification et défini des jalons annuels périodiques. En outre, la mise en œuvre de la Vision Eglise 21 figure à chaque ordre du jour des séances du Conseil synodal. Un atelier d'une journée a permis aux responsables des secteurs de se pencher sur la signification de la Vision dans la perspective des objectifs de législation 2020-2023.

Un ambassadeur de la Vision

Durant le Synode d'été 2018, les membres du Synode ont approuvé la création d'un poste «d'ambassadeur de la Vision» à 40%, limité à quatre ans, et voté les points de poste annuels nécessaires. L'ambassadeur de la Vision assure une présence durable dans les paroisses, assume les tâches de communication et coordonne les travaux de mise en œuvre au sein de la Maison de l'Eglise. Damian Kessi, que beaucoup connaissent déjà puisqu'il a coordonné en 2016 et 2017 le Jubilé de la Réforme pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, a été nommé ambassadeur de la Vision.

Une réflexion créative sans restriction

En 2018, le Conseil synodal a mis sur pied une cellule de réflexion pour la mise en œuvre de la Vision Eglise 21. Ce groupe, composé de personnes créatives internes et externes à la Maison de l'Eglise, lance et discute des idées. Ses membres doivent pouvoir penser librement, c'est-à-dire sans avoir à tenir compte de la faisabilité, des structures ou des ressources. Ils se sont réunis à deux reprises durant l'année sous revue et apporteront de nouvelles pistes et impulsions durant les prochaines années. Le groupe de

réflexion est placé sous la houlette de l'ambassadeur de la Vision et peut faire directement des propositions au Conseil synodal.

Last but not least: vous

La Vision Eglise 21 résulte d'un vaste processus, elle est le fruit d'un dialogue entre toutes et tous. A nous maintenant de chercher comment la mettre en œuvre concrètement. Nous entendons parler de toutes les activités qui ancrent la Vision localement lors des nombreux entretiens que nous avons avec des membres du Synode, des collaboratrices et collaborateurs des conseils de paroisse ainsi qu'à la lecture des bulletins paroissiaux et des pages réservées aux paroisses dans le magazine «Réformé». Cela nous réjouit et nous encourage. Le Conseil synodal et les services généraux de l'Eglise ne peuvent à eux seuls donner chair à la Vision. C'est vous surtout, chère lectrice, cher lecteur, qui lui insufflez vie. Vous pilotez la Vision dans votre paroisse, vous conférez à ses mots leur signification au quotidien et vous en êtes le ferment.

Nous avons trouvé notre Vision et nous connaissons le but du voyage. Il ne nous reste plus qu'à maintenir le cap. Et nous vous invitons à y contribuer. ■

Vision Eglise 21: bousculer et se laisser bousculer!



Du bon usage de la plaque tournante

On compare souvent la Chancellerie de l'Eglise à cette construction élaborée caractéristique du monde ferroviaire que l'on appelle la plaque tournante. En se référant à cette image, le rôle de la Chancellerie est de veiller à ce que les différents dossiers ecclésiaux soient envoyés sur la bonne voie en direction du Synode, du Conseil synodal ou du canton.

Durant l'année sous revue, la plaque tournante «Chancellerie de l'Eglise» a ainsi vu passer des convois très divers: le Synode qui se reconstitue en 2018 et qui fixe, dans différents règlements, la manière dont l'Eglise va mettre en œuvre la nouvelle loi sur les Eglises bernoises; l'Etat qui réorganise les aumôneries pénitentiaire et hospitalière et qui sollicite la participation des Eglises nationales; la Fédération des Eglises protestantes de Suisse qui se dote d'une nouvelle Constitution à l'élaboration de laquelle notre Eglise a largement participé; l'ambassadeur de la Vision qui présente un plan de mise en œuvre des idées directrices de la Vision; les médias réformés alémaniques et le groupe œcuménique médias en quête d'une nouvelle collaboration avec notre Eglise; les paroisses et arrondissements qui sollicitent un soutien; les secteurs qui évaluent des projets et en déposent de nouveaux.

Ces différents convois et bien d'autres ont, durant l'année 2018, animé à un rythme particulièrement soutenu la plaque-tournante «Chancellerie de l'Eglise» avec leur complexité croissante et les incertitudes de l'environnement social. Notre société devient plus mobile, plus individualiste, plus critique envers les institutions; elle devient aussi multireligieuse. Des mutations

profondes sont à l'œuvre. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont toujours davantage confrontées à la question de savoir comment elles veulent s'affirmer comme une institution animée par Dieu et engagée pour les humains. Notre Union synodale en tant que communauté de réflexion au sein de laquelle les sujets centraux de la vie peuvent être débattus sans craindre la controverse est plus nécessaire que jamais. Eglise multitudiniste, elle encourage une approche nuancée des questions de foi; institution sensible à la dignité humaine, elle s'engage en faveur du respect des droits humains, se positionne sur des thèmes sociétaux actuels et agit en réseau en faveur des défavorisés et du bien commun.

L'engagement de notre Eglise a une portée très vaste et il reste fort à faire. La plaque tournante «Chancellerie de l'Eglise» doit pouvoir continuer à être pleinement opérationnelle. Elle reste toutefois inébranlable dans ce qui nourrit sa mission: l'annonce de l'Evangile de Jésus-Christ. Et si, à la lumière de l'Evangile, il devait s'avérer qu'un dossier ecclésial a été mal aiguillé, la plaque tournante peut, lorsque cela est souhaité, prodiguer ses bons offices: elle est en effet le lieu idéal pour repartir dans la bonne direction! ■



 **Christian Tappenbeck**
vice-chancelier de l'Eglise

Service juridique

 **Christian Tappenbeck**
responsable du service juridique

Le 21 mars 2018, le Grand Conseil a adopté à une large majorité la nouvelle loi sur les Eglises nationales bernoises. A partir du 1^{er} janvier 2020, date d'entrée en vigueur de ce texte, le cadre légal régissant les affaires religieuses dans le canton de Berne changera. La relation partenariale entre le canton et les Eglises nationales sera toutefois maintenue (art. 4). La loi reconnaît en outre l'importance des Eglises nationales pour la société en général (art. 3). L'engagement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure en tant qu'Eglise ouverte et multitudiniste répond donc toujours à une demande.

Au niveau des ordonnances, le service juridique a participé à l'élaboration d'une nouvelle ordonnance cantonale sur les Eglises nationales ainsi qu'à la révision totale de l'ordonnance sur la commission des examens. Outre ces deux textes clés par rapport à la loi sur les Eglises nationales, le canton a présenté d'autres projets de révision qui concernent directement notre Eglise. Il a notamment fallu s'engager pour que le besoin en matière d'accompagnement spirituel et le désir d'ouverture

interreligieuse soient pris en compte dans l'ordonnance sur l'exécution des peines. Dans le cadre de la révision de la loi cantonale d'organisation, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont prononcées en faveur du maintien de la position privilégiée du délégué aux affaires ecclésiastiques. En plus de cela, nous avons été appelés à traiter de questions juridiques plutôt techniques, notamment en lien avec la gestion des données (loi sur les fichiers centralisés de données personnelles) ou dans la perspective du transfert de la commune bernoise de Clavaleyres au canton de Fribourg. Dans des projets touchant à la politique sociale du canton, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont engagées en faveur des plus vulnérables de notre société en présentant des requêtes circonstanciées.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont aussi été occupées par de nombreux projets d'actes législatifs internes. Ainsi, le 29 mai 2018, le Synode a adopté le nouveau règlement du personnel pour le corps pastoral, qui s'inspire largement du droit cantonal sur le personnel. Les ordonnances d'exécution correspondantes ont été élaborées par la suite. Par ailleurs, le Synode d'hiver 2018 a été amené à traiter une révision du Règlement ecclé-

siastique ainsi que cinq autres projets d'actes volumineux. Les ordonnances ecclésiastiques en vigueur doivent en outre être adaptées aux nouvelles conditions juridiques.


Un autre projet dans lequel le service juridique s'est beaucoup investi est celui de la nouvelle Constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Celle-ci a été définitivement adoptée le 18 décembre 2018. La nouvelle Constitution de l'«Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)», qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020, reflète clairement des aspects typiques de l'identité réformée. Notamment la nécessité de garder à l'esprit que la volonté de paix de Dieu vaut pour l'ensemble de la société et doit donc être vécue dans l'ouverture multitudiniste. De même, la prise de conscience que les formulations des confessions de foi réformées s'inscrivent dans un contexte localement et temporellement limité et une compréhension autocritique envisageant que la Réforme ne peut jamais être considérée comme achevée font partie intégrante de l'identité réformée. Enfin, la nouvelle Constitution concrétise le principe du sacerdoce universel, et donc d'une direction spirituelle exercée en commun et qui tient compte du système synodal. ■



Le nouveau site des paroisses de l'Erguël.

Service de la communication et service de traduction

«Chemins et lieux de spiritualité» au stand de la BEA

 **Hans Martin Schaer**
*responsable du service
de la communication*
Bertrand Baumann
*responsable du service
de traduction*

Les questions relatives aux attributions, compétences et responsabilités dans la communication du Conseil synodal et des secteurs doivent être clarifiées. L'analyse très minutieuse de la présence actuelle de l'Eglise sur le web dans la perspective de sa refonte illustre ce constat d'une manière exemplaire. Le principe prévalant actuellement d'une compétence décentralisée favorise une pensée sectorielle qui se traduit précisément dans le domaine internet par une présence morcelée peu satisfaisante. Il convient à l'avenir de clarifier si l'on entend créer une équipe rédactionnelle dotée d'une responsabilité pour l'ensemble de la présence web ou renforcer plutôt les rédactions décentralisées des secteurs.

Dans l'intérêt d'une utilisation efficace des ressources, il convient de régler les attributions et compétences avant d'élaborer dans le détail le concept d'un nouveau site internet. Le Conseil synodal a retenu le principe d'un site «allégé» tout en donnant parallèlement aux secteurs plus de moyens pour assurer leur propre présence sur le web. Il incombera donc au nouveau Conseil de définir à l'avenir dans le détail cette direction nouvelle et de créer l'organisation pour la mettre en œuvre.

La présence œcuménique lors de la BEA 2018 était placée sous le thème «Chemins et lieux de spiritualité». Le bar ambulant «Unfassbar» [Bar de l'improbable] était également présent durant plusieurs journées. Il était particulièrement agréable de constater combien cette opportunité supplémentaire de contact et de dialogue avec le public s'est insérée d'une manière harmonieuse avec l'ensemble du stand. A très court terme, la direction de la BEA s'était adressée en effet aux Eglises nationales pour qu'elles reprennent gratuitement l'espace d'exposition voisin qui s'était inopinément libéré. L'aire de repos qui y a pris place, avec ses banquettes où l'on pouvait s'asseoir sans consommer (une offre plutôt rare dans les foires contemporaines), avec ses couvertures de pique-nique et son pommier, a connu l'affluence du public. Grâce à la collaboration d'une traductrice professionnelle rétribuée sur une base horaire mais aussi des forces externes, notamment de deux traductrices spécialisées dans la traduction juridique, le service de traduction est venu à bout de l'avalanche de textes en lien avec la mise en œuvre de la réforme Eglise-Etat. Parallèlement, en collaboration avec le service informatique, il a poursuivi la mise à jour du glossaire et a fait ses premiers pas dans l'utilisation d'un nouveau logiciel de traduction assistée par ordinateur (TAO) dont il attend une grande aide en particulier pour des textes à caractère répétitif. Parmi les autres réalisations du service, on mentionnera la

publication des versions françaises de la brochure «Services funèbres» de même que de la brochure sur les questions pastorales autour du suicide assisté. Des publications que le service de la communication francophone s'est attelé à diffuser et à faire connaître par des envois ciblés aux paroisses et aux membres du corps pastoral et, en ce qui concerne la brochure sur le suicide assisté, par l'organisation d'un entretien de presse qui a eu un écho non seulement dans les médias jurassiens, mais plus largement en Suisse romande. Enfin, le service a soutenu le syndicat des paroisses de l'Erguël et l'ensemble de l'Eglise du canton du Jura avec ses trois paroisses dans la mise sur pied de leur nouveau site internet sur la base de la solution proposée par Refbejuso aux paroisses. ■

Chancellerie de l'Eglise

Chancelier

Daniel Inäbnit
Christian R. Tappenbeck (suppléant)

Service de la Chancellerie

Ursula Furter
Karin Ritschard (du 1^{er} août au 31 octobre 2018), Nadine Röthlisberger (jusqu'au 31 mai 2018), Barbara Trachsel

Service de la communication

Hans Martin Schaer (responsable)
Bertrand Baumann (responsable communication francophone)
Adrian Hauser (rédacteur responsable ENSEMBLE)
Nathalie Ogi (rédactrice ENSEMBLE)
Doria Bigler (jusqu'au 31 juillet 2018), Karin Freiburghaus, Silvia Fueter (jusqu'au 31 juillet 2018), Heidi Hänni, Karin Ritschard (du 1^{er} août au 31 octobre 2018)

Service juridique

Christian R. Tappenbeck (responsable), Roger Juillerat, Ursula Sutter-Schärer
Nicole Schrepfer

Service de traduction

Bertrand Baumann (responsable)
Nadya Rohrbach, Doria Bigler (coordination, jusqu'au 31 juillet 2018)

Le 1^{er} janvier 2020 dans la ligne de mire...

En sus des affaires courantes, les services centraux sont concentrés sur la nouvelle loi sur les Eglises nationales (LEgN), afin d'en assurer une mise en œuvre réussie.



 **Roland Stach**
chef du département
des Services centraux

Lors de mon entrée en fonction le 1^{er} janvier 2018, la transmission formelle du service n'a pu se faire. J'ai donc mis à profit les premières semaines pour me faire une idée sur les différentes tâches ainsi que sur les projets en cours et à venir. A cette fin, et pour me familiariser avec l'environnement de travail des collaboratrices et collaborateurs des Services centraux, j'ai mené avec chacune et chacun d'entre eux un entretien approfondi. Nous avons ensuite fait plus ample connaissance l'été dernier lors d'une rencontre d'équipe, à l'ermitage près de Soleure. Je remercie ici tous les collaborateurs, et plus particulièrement le responsable des Services centraux Roger Wyss, pour son ouverture et son soutien lors de mes débuts et jusqu'à ce jour.

Au niveau du service des finances, deux projets importants ont tenu le haut du pavé l'an dernier: l'introduction du modèle comptable harmonisé (MCH2) et la révision totale du règlement sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble. Ces deux projets ont aussi pour but de créer de bonnes conditions-cadre en vue de la reprise des rapports de travail du corps pastoral, ainsi que pour la justification des prestations d'intérêt général fournies par l'Eglise, devenue nécessaire. Le passage au MCH2 a aussi eu d'importantes répercussions sur l'élaboration du budget 2019: il a fallu rendre compatibles les comptes 2017 et le budget 2018 avec le nouveau plan comptable. En lien avec l'introduction du MCH2, le patrimoine financier existant a dû être réévalué. Cette réévaluation a conduit à un bénéfice de valorisation, qui s'est reflété sur le résultat général du compte de résultat dans le budget 2019. Cela ne doit toutefois pas cacher le fait que le financement de nos tâches

restera à l'avenir un grand défi. Nous lui accordons toute notre attention.

Le Conseil synodal a décidé de créer pour la mi-2019 son propre service du personnel, afin de faire face à la future gestion des quelque 600 rapports de travail qui lui incombera. Le Synode, lors de sa session d'été 2018, a entre autres accordé les points de poste nécessaires. Pour la gestion du corps pastoral proprement dite, nous avons pu obtenir le programme «Parepas», déjà utilisé par le canton de Berne et qui a fait ses preuves. Cela nous permettra de réaliser le transfert des données dans de bonnes conditions. Le but ultime reste inchangé: assurer à tous les égards un transfert sans accroc de la gestion du corps pastoral du canton de Berne vers Refbejus.

Certains collaborateurs occupant des postes-clés ont subi une surcharge de travail suite aux nombreuses tâches supplémentaires induites par la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales, dans un cas précis à un niveau préoccupant. Nous espérons que la situation se détendra par la suite.

Le service Infrastructures s'est penché sur les questions de protection de l'environnement. Sous l'impulsion de ses collaboratrices et collaborateurs, il a élaboré un programme environnemental, qui doit permettre l'obtention du certificat de gestion environnementale de l'Eglise, «Coq Vert».

Je termine cette courte rétrospective 2018 en remerciant vivement les collaboratrices et collaborateurs des Services centraux. Motivés, ils ont rempli leurs tâches et franchi les obstacles liés à la mise en œuvre de la LEgN avec bravoure. ■

«Notre objectif est à portée de main, et ce n'est pas un chemin escarpé qui va nous arrêter.»

Une nouvelle fois, le secteur des Services centraux a connu une année particulièrement intense et passionnante. La réalisation de nos objectifs a parfois ressemblé à un jeu de l'oie: on avance de quelques cases, et puis on recule. Mais dans ce dernier cas, nous nous en sommes toujours tenus à la phrase d'Ernst Ferstl citée en titre. Les affaires courantes ont largement cédé la place aux préparatifs de projets en passe de se concrétiser: la nouvelle loi sur les Eglises nationales, l'introduction du modèle comptable harmonisé (MCH2), la révision totale du règlement sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble, sans compter l'introduction du système de gestion environnementale «Coq Vert».

 Roger Wyss
responsable des Services centraux

Après une courte vacance l'année précédente, les Services centraux ont accueilli leur nouveau chef, le conseiller synodal Roland Stach, le 1^{er} janvier 2018. La collaboration entre le personnel et le conseiller synodal est empreinte de respect mutuel et de reconnaissance. Nous nous réjouissons de faire face avec lui aux défis peu communs qui nous attendent cette année.

En 2018, les préparatifs en vue d'une reprise «en douceur» du corps pastoral ainsi que les autres activités liées à l'introduction de la LEgN ont constitué les tâches les plus importantes. Le personnel des Services centraux a participé à cette fin aux projets partiels «Gestion du personnel» (PP2), «finances» (PP3), «Conseil synodal et services généraux» (PP4), ainsi qu'à la direction du projet.

Les premières mesures concrètes ont succédé cette année aux travaux préparatoires. Nous avons décidé d'acquiescer le programme «Parepas» en vue de gérer l'administration du corps pastoral. L'équipe de gestion du personnel pastoral aura à sa disposition un programme créé dans ce but par le canton,

et qui a déjà fait ses preuves. L'Eglise s'assure ainsi de disposer d'un système fonctionnel au 1^{er} janvier 2020, et elle s'évite aussi les coûts élevés induits par le développement d'une solution propre. La décision du Synode d'été 2018 de doter les services généraux de nouveaux points de poste pour faire face aux tâches supplémentaires liées à la LEgN a été primordiale. Il sera ainsi possible d'organiser la gestion du personnel de manière à ce qu'elle réponde aux nouveaux défis qui l'attendent. Si aujourd'hui le service du personnel et l'administration salariale disposent de 120% de postes, il en faudra 330% avec la reprise du corps pastoral. Avec elle, le service du personnel reçoit non seulement plus de ressources, mais voit son importance s'accroître. Le Conseil synodal a décidé en ce sens de scinder le service Finances et personnel en un service des finances et un service du personnel. La mise en œuvre est prévue pour la mi-2019, ce qui explique pourquoi le poste de chef du service du personnel a été mis au concours à la mi-décembre 2018 déjà.

Les répercussions pour les paroisses des futures révisions des législations

— Suite à la page 22 —

Services centraux

Responsables du secteur

Roger Wyss
Marcel Maier (suppléant)

Service Finances/personnel

Roger Wyss (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain,
Doris Marchesoni, Frieda (Miggi)
Nydegger, Heidi von Känel (dès le
1^{er} août 2018), Therese Waeber,
Naomi Abreu Castillo (apprentie de
commerce jusqu'au 31 juillet 2018),
Alena Bucher (apprentie de commerce),
Adam Moubtassim (apprenti de
commerce), Baris Yilmaz (apprenti de
commerce, depuis le 1^{er} août 2018)

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)
Renate Erny, Silvia Fueter (jusqu'au
31 juillet 2018), Sonja Häfliger,
David Kern (dès le 1^{er} avril 2018),
Isabelle Scherer-Abgottspson,
Sabine Schüpbach, Krizia Sellitti,
Stephan Trachsel, Simon Tschabold
(jusqu'au 31 mars 2018),
Elvira Wüthrich

fiscales cantonale et fédérale de même que l'affectation négative pour l'imposition des personnes morales nous ont également occupés. Lors de séances bien fréquentées à Berne et Bienne (en français), Willy Oppliger, responsable du projet partiel 3, le chef du département et le responsable des Services centraux, ont informé les paroisses qui pourraient être considérablement

touchées par des changements en lien avec le modèle de calcul du TP3. Ils ont évoqué différentes possibilités avec elles, afin de leur permettre de réagir au mieux à ces changements.

Le Synode d'hiver 2018 a approuvé un crédit qui permet le remplacement des appareils multifonctions dans toute la Maison de l'Eglise. Ces appareils

ont dépassé leur pic de durée de vie, comme on a pu le constater avec l'impression des nombreux documents lors du dernier Synode. Au moment de choisir des nouveaux appareils, il faudra être attentif non seulement aux coûts d'achat, mais aussi aux frais de fonctionnement et d'entretien, qui devront être les plus bas possibles. ■

Service Finances et personnel

Finances:

Au-delà des affaires courantes, deux projets ont dominé l'agenda: la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé (MCH2) et la révision du règlement sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble. Pour la première fois, le budget a été établi

selon le MCH2. Les préparatifs ont été chronophages, car il a fallu prendre en compte les besoins spécifiques d'une Eglise nationale ainsi que les futures exigences, comme les salaires du corps pastoral et les justificatifs des prestations d'intérêt général à présenter au canton (prévus selon l'état

actuel des connaissances). Dans tous les secteurs, l'établissement du budget selon le MCH2 a conduit à des charges supplémentaires occasionnelles.

Suite à l'introduction du MCH2 et au vu des nouveaux défis qui attendent

Suite à la page 23

Statistiques

	Population réformée	Baptêmes				Confirmations			
	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Oberland	131 112	940	961	789	788	1225	1217	975	991
Mittelland	199 370	1155	1152	1161	1087	1585	1551	1474	1586
Emmental	65 297	501	492	487	427	666	702	647	613
Haute-Argovie	46 990	350	316	310	293	494	445	418	414
Seeland	79 294	438	411	429	376	641	646	585	569
Jura bernois	19 085	140	101	118	120	180	180	149	135
Canton de Berne	541 148	3524	3433	3294	3091	4791	4741	4248	4308
Canton du Jura	7023	36	21	31	24	27	30	36	35
Paroisses soleuroises	32 294	248	225	233	192	354	339	345	308
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	580 465	3808	3679	3558	3307	5172	5110	4629	4651

	Population réformée	Bénédictions de mariage				Services funèbres			
	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Oberland	131 112	372	370	327	340	1549	1524	1358	1351
Mittelland	199 370	271	283	305	265	2239	2169	2045	2018
Emmental	65 297	155	127	142	135	725	694	746	785
Haute-Argovie	46 990	95	71	71	58	566	580	541	554
Seeland	79 294	125	118	106	105	880	785	831	764
Jura bernois	19 085	53	38	40	27	444	422	384	397
Canton de Berne	541 148	1071	1007	991	930	6403	6174	5905	5869
Canton du Jura	7023	3	10	4	7	80	89	56	69
Paroisses soleuroises	32 294	56	59	55	42	438	324	401	370
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	580 465	1130	1076	1050	979	6921	6587	6362	6308

Mariages	Mariages 2018	Mariages purement réformés	Mariages interconfessionnels
Canton de Berne	930	590	340
Canton du Jura	7	1	6
Paroisses soleuroises	42	24	18
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	979	615	364

Entrées et sorties de l'Eglise	Entrées				Sorties			
	Femmes	Hommes	Total	2017	Femmes	Hommes	Total	2017
Par classes d'âges								
jusqu'à 20 ans	61	59	120	95	120	117	237	255
20 - 29 ans	24	11	35	28	622	563	1185	1257
30 - 39 ans	51	33	84	68	586	628	1214	1030
40 - 49 ans	22	18	40	54	365	326	691	661
50 - 59 ans	19	7	26	36	448	398	846	806
60 - 69 ans	14	13	27	28	313	307	620	561
à partir de 70 ans	21	16	37	28	172	172	344	280
sans indication d'âge	2	0	2	3	12	10	22	19
Total	214	157	371	340	2638	2521	5159	4869

Statistiques ecclésiastiques: éclairage

Le Conseil synodal suit attentivement l'évolution du nombre de membres et des actes ecclésiastiques. Il s'inquiète de la tendance à la baisse. Ces dix dernières années, le nombre de membres a reculé d'environ 10%. De 2014 à 2018, cette tendance s'est accentuée pour atteindre une moyenne annuelle de 1,3%. Les réformés repré-

sentaient encore 52% de la population bernoise en 2018.

Le nombre d'habitants dans le territoire du ressort de l'Eglise a légèrement augmenté durant la dernière décennie, mais cette immigration était en majorité non réformée. Durant la même période, la différence entre les entrées et les sorties s'est accrue. On

relève également un recul pour tous les actes ecclésiastiques.

Cette évolution touche tous les arrondissements. Comme prévu, la diminution du nombre de membres est plus marquée en zone urbaine qu'en milieu rural, elle est toutefois aussi perceptible ces dernières années dans les paroisses rurales. ■

notre Eglise nationale dès le 1^{er} janvier 2020, le règlement sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble, qui remonte à 1995, fera l'objet d'une refonte totale. Il devra servir de «mode d'emploi» aux échelons opérationnels, au Conseil synodal et aux membres du Synode. Il devra aussi permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'avoir une vue d'ensemble sur les grandes lignes de notre conduite budgétaire et sur notre comptabilité. Sur invitation du Conseil synodal, la commission des finances a pris position sur le projet de révision du règlement. Ce nouveau règlement doit être soumis au Synode d'été 2019 pour décision.

Personnel des services généraux de l'Eglise:

L'an dernier, 12 postes ont dû être repourvus suite à des démissions ou des départs en retraite, soit 6 de moins que l'année précédente. Le taux de fluctuation net (rotation), a clairement reculé par rapport à 2017, passant de 11,7% à 5,9%. Nous avons pris congé de 6 collaborateurs qui ont pris une (pré-)retraite amplement méritée (6 également l'année précédente). Le taux de féminisation des emplois a reculé et se monte désormais à 59,6% (contre 62,1%). Le taux de féminisation aux postes de cadres a pu être maintenu. L'effectif total s'est réduit de 4 personnes par rapport à l'année

précédente, pour atteindre 99, à cause notamment de cas de postes vacants en fin d'année. En matière d'équivalent plein temps, une légère baisse a été enregistrée, de 65,7 à 64,96. Les soldes d'heures de travail restent élevés de manière préoccupante. Les absences pour cause de maladie ont augmenté de 6,8 à 7,55 par poste à plein temps. Depuis quatre ans, le contingent de points de poste (6000) est épuisé. Pour faire face aux tâches liées à la nouvelle loi sur les Eglises nationales, le Synode a décidé la création de 5,5 postes avec un contingent maximal de 600 points de poste. ■

Infrastructures

Protection de l'environnement:

En 2018, le Conseil synodal a adopté la création de lignes directrices pour le système de gestion environnementale de l'Eglise, «Coq Vert», ainsi que pour le programme environnemental de la Maison de l'Eglise. Les collaboratrices et les collaborateurs ont été impliqués dans la préparation de ce programme. Un conseiller énergétique de la Ville de Berne a effectué une visite, de même qu'une biologiste a fait le tour des espaces extérieurs. L'équipe environnement dispose désormais des bases pour mettre en œuvre des mesures dans les domaines de l'eau, des déchets, du papier et de l'énergie. Trois objectifs doivent être concrétisés afin d'obtenir la certification. La remise officielle du certificat «Coq Vert» par l'association oeco Eglise et environnement se déroulera à la BEA 2019.

Premiers secours:

Un malaise ou un arrêt cardiaque peut survenir à tout moment. Durant l'année sous revue, la Maison de l'Eglise a proposé un nouveau cours sur l'emploi

du défibrillateur. Il a été suivi par 12 personnes. Désormais, plus de 60% des collaborateurs sont en mesure de réagir correctement en cas d'urgence médicale. Sur un mode humoristique, l'instructeur a incité les participants à dépasser les craintes qu'ils pouvaient avoir face au défibrillateur. Il a présenté cet instrument qui peut sauver des vies en misant sur des questions ciblées et des exercices pratiques.

Nouvelle entreprise de nettoyage

La Fondation diaconis, propriétaire de la Maison de l'Eglise, a pour des raisons stratégiques résilié le contrat du service de nettoyage. Depuis la deuxième moitié de l'année 2018, c'est l'entreprise ISS qui s'en charge. La préparation des documents pour la mise au concours selon le principe de la procédure d'appel d'offres s'est révélée plus complexe que prévu. Il a fallu faire l'inventaire de chaque prestation de nettoyage et mesurer chaque surface de vitre, de fenêtre et de sol. Les collaboratrices et collaborateurs de la conciergerie établiront désormais

la planification du personnel de nettoyage et l'acquisition du matériel. Ce qui permettra de gérer les acquisitions de manière plus flexible en fonction des besoins réels, et d'améliorer la durabilité. ■

La diaconie se met en vitrine

Imaginez une vitrine des actions diaconales. Que voyez-vous? Que voudriez-vous y trouver? A titre d'exemple, nous vous présentons l'une de nos offres phares, qui a fortement marqué le département en 2018.

Petit rectificatif liminaire: nos actions n'ont rien à voir avec des objets de vitrine. La diaconie est une affaire qui se joue dans l'arrière-boutique et la discrétion en est généralement le meilleur sceau de garantie. Que pouvons-nous donc mettre en vitrine? Nos fondements, c'est-à-dire ce sur quoi nous nous appuyons pour offrir nos services socio-diaconaux, ce qui nous permet d'exister. Prenons l'exemple de notre offre d'aumônerie en milieu hospitalier.

Aumônerie hospitalière

L'aumônerie en milieu hospitalier est inscrite dans la loi sur les soins hospitaliers: «Les hôpitaux répertoriés situés dans le canton de Berne disposent d'une aumônerie ouverte aux patients et aux patientes et à leurs proches» (art. 53 LSH). Concrètement, qu'est-ce que cela signifie? Durant l'année sous revue, un groupe de travail de l'Office des hôpitaux (ODH) du canton s'est consacré à l'explicitation de ce qu'est et de ce que n'est pas l'aumônerie hospitalière, le but étant de pouvoir mettre en œuvre l'article 53 LSH. Des collaboratrices et collaborateurs de l'ODH, des représentantes et représentants des associations hospitalières et des Eglises nationales ont été et sont encore impliqués dans le processus, qui est œcuménique.

Aumônerie hospitalière: ce qu'elle est

On retrouve la définition de l'aumônerie en milieu hospitalier dans les critères de qualité de la Conférence interconfessionnelle élaborés en 2011. A l'heure actuelle, la spiritualité, outre ses dimensions physique, sociale et psychique, s'inscrit dans une compréhension globale de la santé. L'accompagnement spirituel en milieu

hospitalier fait donc partie intégrante de la qualité des soins de santé. L'aumônerie est supraconfessionnelle, institutionnellement intégrée et sert à soutenir les patientes et patients et leurs proches dans leurs questionnements de vie, de foi et de sens. Elle est à disposition d'absolument tout le monde, sans aucune considération de l'arrière-plan culturel et religieux. Ainsi, les hôpitaux et les cliniques disposant d'une offre adéquate en accompagnement spirituel répondent à certains critères de qualité humaine et spirituelle et gagnent en attractivité.

Aumônerie hospitalière: ce qu'elle n'est pas

L'aumônerie en milieu hospitalier n'est en aucun cas la «paroisse à l'hôpital». Pour autant, les relations de type paroissial subsistent lors d'une hospitalisation, et les patientes et patients ainsi que leurs proches continuent de recevoir la visite des pasteures et pasteurs titulaires de leur paroisse géographique. Autrement dit, une personne hospitalisée peut toujours faire venir à son chevet sa pasteure ou son pasteur, son prêtre ou la personne de confiance de sa communauté religieuse d'appartenance.

Processus politique

Le processus de mise en œuvre de l'article de loi est en cours. La question de l'attribution des pourcentages de poste dans chacun des lieux concernés en fonction des besoins et des possibilités de financement n'est pas encore complètement élucidée. Cependant, les prémices de la réflexion ont montré que l'aumônerie en milieu hospitalier est reconnue pour son utilité et la qualité de ses prestations et qu'elle est soutenue. C'est un grand pas en avant, une victoire d'étape. ■



 **Claudia Hubacher**
cheffe du département Diaconie

Arrêtez-vous devant la vitrine et regardez!

Découvrez la mission du secteur Diaconie au travers de la vitrine de ses actions! Vous verrez un paysage diaconal composé de paroisses et d'institutions sociales qui s'engagent de toutes leurs forces en faveur de la paix sociale sur le territoire ecclésial. Vous découvrirez que nous sommes à leur côté, apportant soutien et conseil chaque fois que nous en avons les moyens, contribuant ainsi à façonner le politique et la société, qui sont en constante évolution.

 **Stephan Schranz**
responsable du secteur Diaconie

Agir en réseau avec les institutions sociales et mener des projets en zone tendue

Sur l'initiative du secteur et avec son soutien, la Société d'économie et d'utilité publique de Berne (OGG) s'engage dans le cadre du projet Job Caddie en faveur des apprenties et des apprentis touchés par une résiliation de leur contrat d'apprentissage ou en recherche d'emploi en fin d'apprentissage. Avec le concours des paroisses, le secteur a réussi à fournir des mentors en nombre suffisant pour accompagner les jeunes. Job Caddie remporte un succès tel que la Ville de Berne a décidé de lui octroyer le «freiwillig.engagiert. Sozialpreis», prix destiné à valoriser les initiatives bénévoles.

Autre belle histoire: la Main Tendue, présente à Bienne et à Berne, créée en 1959 par la Société pastorale cantonale en collaboration avec les Œuvres communautaires évangéliques (OCE). La Main Tendue est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les personnes

seules. Le service est offert en allemand et en français à Bienne. Le secteur Diaconie contribue à la pérennisation de cette offre gratuite à Bienne et à Berne d'une part en la subventionnant, d'autre part en siégeant au sein de son Comité.

Durant l'année sous revue, le secteur s'est largement consacré à la problématique des familles aux ressources limitées, ainsi qu'à celles du chômage et de la solitude. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec la fondation Familienhilfe, qui octroie des petits coups de pouce financiers aux familles en situation précaire. Ces prestations sont attribuées selon des modalités simples, dans un but précis, sur requête de bénévoles professionnels. La fondation, ou une autre caisse d'entraide, peut être contactée dès qu'un besoin est détecté.

L'investissement du secteur Diaconie dans ces trois œuvres sociales est représentatif de son action à la fois matérielle et humaine, sous forme de contributions financières et de présence au sein des comités (aide au positionnement et aux orientations stratégiques,

dialogue). Beaucoup de ces œuvres sociales sont d'une grande utilité aux paroisses. Elles constituent en outre une ressource supplémentaire pour les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et les pasteurs et pasteurs.

Consultations conjugales, partenariales et familiales

Le financement par l'Etat des offres à caractère social est remis en question au niveau politique. L'office de consultations conjugales, partenariales et familiales n'en a pas réchappé: son financement est tout simplement absent de la nouvelle loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc). L'office de consultation a disparu des radars avec le remaniement de la LPASoc, alors que le Grand Conseil avait finalement décidé, au printemps 2018, de sortir ladite prestation de son programme d'allègement (PA 2018 du canton de Berne). Les évolutions aux plans social et politique et les remaniements législatifs en cours poussent le secteur à faire preuve d'une vigilance accrue et à se positionner comme surveillant.

Figures en bois destinées aux consultations conjugales, partenariales et familiales.



L'office de consultations conjugales, partenariales et familiales constitue une offre régionale de proximité, cofinancée par le canton. Le secteur en assure la coordination, l'homogénéité et la gestion budgétaire, selon la clé de répartition prévue par la convention de prestations conclue avec le canton. Il veille à ce que les moyens engagés dans les régions soient proportionnés aux besoins, de sorte à préserver l'offre sur l'ensemble du territoire.

Profilage de la diaconie

Le secteur est particulièrement soucieux de l'enfance et sensible aux différents contextes familiaux et aux risques liés à la pauvreté. La journée «Ich und meine Familie» (Moi et ma famille), coorganisée par le groupe de travail interconfessionnel Aide sociale (IKAS) et par la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte (BKSE), a permis de travailler ces questions et d'en tirer quelques conclusions. En substance: des relations durables et des personnes de référence fiables, y compris en dehors de la famille, représentent des ressources importantes pour les enfants; les familles dites classiques sont les plus nombreuses, trois familles sur quatre choisissant ce modèle; elles

sont suivies par les familles monoparentales; Allan Guggenbühl a pointé les différences de rôle entre les pères et les mères dans l'éducation des enfants et leur complémentarité, expliquant que dans le cas des familles monoparentales, des liens avec des adultes des deux sexes sans liens de parenté pouvaient compenser les manques et devaient donc être favorisés.

Par ailleurs, le secteur a organisé des «Lunchs am Puls» (conférences de midi), qui ouvrent une nouvelle opportunité de débat et d'échange entre diacres et travailleurs sociaux sur des thématiques de société. Le premier déjeuner a fait salle comble. Il s'est déroulé au Forum politique Berne, dans la Tour des Prisons, sur la question de l'aide sociale dans le canton, en présence de Felix Wolfers, qui a présenté les conséquences du scénario des coupes budgétaires: les répercussions sur les enfants et les personnes de plus de 55 ans au chômage font froid dans le dos. Le secteur Diaconie et l'IKAS s'engagent en faveur de ces populations.

Le secteur est également bien profilé dans la collaboration avec les directions cantonales et leurs offices.

Actuellement, plusieurs questions sont traitées en lien avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP). Notre cheffe de département a déjà entamé les négociations concernant l'aumônerie. La constante remise en question des contributions financières octroyées par de la Direction à l'office de consultations conjugale, familiales et partenariales, constitue évidemment un sujet d'interrogation récurrent. A première vue, ces contributions pourraient rester compatibles avec le modèle actuel des conventions de prestations annuelles. Mentionnons enfin que le secteur Diaconie a aussi participé aux procédures de consultation concernant la loi sur l'aide sociale et la loi sur les programmes d'action sociale, dont est responsable la SAP. Au fil des dernières années, le secteur a noué une collaboration avec la Direction de la police et des affaires militaires afin de soutenir le Service de lutte contre la violence dans le canton de Berne (Fachstelle Gewalt Bern). Durant l'année sous revue, une nouvelle prolongation du contrat de soutien de ce service a été négociée (entrée en vigueur en 2019). Malheureusement, la collaboration s'est terminée abruptement, l'association ayant refusé la convention

— Suite à la page 28 —

Dés thématiques pour la journée «Moi et ma famille».



Diaconie

Responsables du secteur

Stephan Schranz
Miriam Deuble (suppléante)

Secrétariat

Danièle Eggenschwiler (responsable)
Vera Baumgartner, Renate Jäggi

Service Bases, services, réseaux

Miriam Deuble (responsable)
Matthias Hunziker, Alena Ramseyer,
Ursula Sutter-Schärer,
Gabriella Weber Morf

Service Coordination, consultation, aumônerie

Stephan Schranz (responsable)
Helena Durtschi Sager,
Andreas Fankhauser,
Annemarie Hänni Leutwyler,
Cornelia Knuchel, Pascal Mösli

Aumônerie du centre d'enregistrement et de procédure de Berne

Philipp Koenig, Beatrice Teuscher

de prestations avec la Direction de la police et des affaires militaires. Le secteur continue néanmoins d'entretenir des liens avec la Direction par le biais du groupe d'accompagnement Service de lutte contre la violence domestique. Le délégué aux affaires ecclésiastiques a sollicité à plusieurs reprises la collaboration de nos responsables en aumônerie spécialisée en lien avec le traitement du dossier aumônerie dans les cliniques psychiatriques et dans les établissements médico-sociaux. Les postes d'aumônerie dans ces institutions seront financés jusqu'en 2022, aux pourcentages fixés pour les ministères spécialisés. D'ici 2022, l'aumônerie en EMS devra donc tenir compte des évolutions structurelles en cours et s'adapter en profondeur. Le secteur a entrepris les travaux nécessaires pour revoir la conception des prestations. De même, l'évolution de l'aumônerie dans les institutions psychiatriques qui comptent au nombre des hôpitaux listés, va faire l'objet d'une réflexion dans le cadre des négociations en cours avec la SAP auxquelles participe le secteur. Les résultats qui en résulteront seront déterminants pour les centres psychiatriques.

Ministère et service diaconal

Le développement du nombre de places de formation en diaconie sur le territoire ecclésial est réjouissant. S'engager en tant qu'Eglise dans la formation professionnelle des diacres est une manière d'agir en responsabilité à l'égard de la société. Le nombre de demandes émanant des paroisses et traitées par le secteur a doublé, passant à dix.

Désormais, outre les traditionnelles places d'apprentissage, la création et le cofinancement de places dédiées à la formation en cours d'emploi permettent aux titulaires du diplôme d'animateur/animateur communautaire ES de mener à bien leur cursus. Ces places constituent un soutien à long terme à la relève et elles contribuent à faire connaître le travail socio-diaconal des Eglises aux établissements de formation en travail social.

Communauté des personnes sourdes et malentendantes

Le secteur offre un lieu de réunion pour les personnes sourdes et malentendantes et emploie depuis longtemps une collaboratrice en situation de handicap pour faire vivre la communauté. C'est une bonne illustration de la manière dont une Eglise peut être un employeur social. Notre collaboratrice est une bonne intermédiaire entre les deux cultures, celle du secteur et celle de la communauté. Le secteur considère ce rapport de travail comme une source d'enrichissement. Les personnes atteintes dans leur audition entendent avec leurs yeux: nous qui entendons, ne devons-nous apprendre à voir grâce à elles?

Aumônerie spécialisée et soins palliatifs

Un grand pas a été franchi. Les efforts de promotion du travail interreligieux en aumônerie hospitalière commencent à porter leurs fruits. Le but est de permettre à des aumôniers et aumôniers en milieu hospitalier de déléguer des

bénévoles qualifiés issus de diverses traditions religieuses au chevet des malades souhaitant un accompagnement spirituel. Actuellement, quatorze personnes d'appartenance religieuse non chrétienne ont rallié le projet et sont disposées à fournir cet accompagnement bénévole. Trouver des accompagnantes et accompagnants issus de religions non chrétiennes et ouverts au dialogue interreligieux n'en reste pas moins un objectif ambitieux.

Pour l'aumônerie hospitalière, la question des soins palliatifs reste au cœur de la réflexion. Les personnes qui passent par les soins palliatifs naviguent souvent entre leur domicile et des lieux de soins stationnaires. Une brochure sur l'accompagnement à domicile a été publiée sous le titre «Palliative Care. Die Kirchen engagieren sich» (disponible en allemand uniquement). Ce document définit avec des mots clairs les soins palliatifs et présente les différents types d'action pouvant être menées par les paroisses, les titulaires de ministère et les bénévoles. Cet outil répond à un besoin important, en complémentarité avec les prestations de conseil du secteur.

Le secteur, en déployant son action dans divers lieux, observe que la société évolue de plus en plus vers une ouverture à l'égard de la spiritualité et d'une Eglise sociale. Il voit dans cette évolution un complément au paradigme économique ambiant et la mettra à profit pour envisager l'avenir de la diaconie en général. ■

«La diaconie fait bouger les choses»: l'attention est à son comble lors de la conférence de la diaconie.



Appelés à la liberté

«Qu'est-ce que ça va m'apporter?» Voilà la grande question des jeunes qui se préparent à la confirmation. Ils se la posent à l'école et au catéchisme. C'est leur manière à eux de mettre des mots sur leur quête de sens. Face au besoin viscéral de motivation de la jeune génération, l'Eglise, elle, éprouve la nécessité de fixer des règles claires pour que la confirmation garantisse un niveau minimum de connaissances théologiques, de socialisation ecclésiale et de profondeur de vue existentielle.

Parmi les règles actuellement en vigueur, nous pouvons citer l'obligation d'assister à un certain nombre (défini) de cultes, de participer aux cours de catéchisme, de connaître les grands événements de l'année liturgique, de découvrir sa paroisse d'appartenance, ou encore de savoir le Notre Père ou les dix commandements par cœur. L'Eglise a défini ces obligations, convaincue qu'il faut des règles pour garantir que le catéchisme apporte quelque chose. Cependant, l'expérience tend à démontrer l'opposé: les cultes obligatoires, les listes de présence et le par cœur vont à fin contraire. Loin d'augmenter les chances d'ancrer les jeunes dans la foi et de leur ouvrir les portes d'un accompagnement spirituel, ces règles les rebutent. Forcés, les jeunes n'arrivent pas à envisager positivement ce qui se passe au catéchisme. La contrainte engendre la résistance. Les jeunes ne se sentent pas pris au sérieux dans leurs besoins et ils ont le sentiment que quelqu'un a l'intention de prendre le pouvoir sur eux.

Alors que nous tentons de redéfinir notre catéchèse, retentit donc l'appel à un changement de perspective, au passage d'un modèle fondé sur la contrainte à un modèle fondé sur la motivation personnelle. Evidemment, le nouveau paradigme comporte le risque d'être perçu comme quelque chose d'accessoire: les jeunes pourraient avoir l'impression que leur confirmation a une importance très relative, qu'eux-mêmes ne sont pas très importants, et que leurs besoins ne sont pas vraiment pris au sérieux par l'Eglise non plus. La

liberté totale dévalorise la catéchèse tout autant que la contrainte. Par conséquent la question de l'équilibre entre ce qui relève du passage obligé et de la motivation personnelle est cruciale pour l'avenir de l'action catéchétique de notre Eglise. En matière de pédagogie religieuse, il apparaît de plus en plus clairement que si l'on veut un modèle donnant-donnant, les besoins de chacune des parties doivent être pris en compte et pouvoir se rencontrer.

Durant l'année sous revue, les secteurs de la Catéchèse, Paroisses et formation et Théologie ont mené ensemble un gros travail de fond, notamment sur la question relationnelle. Ce travail a été placé sous le signe de la Vision «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» La Vision donne de l'importance à un engagement envers les jeunes respectueux de leurs besoins. Elle affirme aussi clairement que notre Eglise doit repartir sur de nouvelles bases et élaborer un concept qui tienne compte des attentes des jeunes et des responsables, et qui dépasse le clivage entre les passages obligés et la motivation personnelle. La pédagogie de la religion offre plusieurs approches possibles: l'approche par contrat, par exemple, consiste à établir avec les jeunes des contrats assortis d'obligations. Par ailleurs, adopter les principes de la communication non violente permettrait de créer des relations positives entre les jeunes et le catéchisme, tout en leur inculquant du respect à l'égard de leur vocation d'être humains appelés à la liberté. ■



 Iwan Schulthess
chef du département Catéchèse

Alors que nous tentons de redéfinir notre catéchèse, retentit donc l'appel à un changement de perspective, au passage d'un modèle fondé sur la contrainte à un modèle fondé sur la motivation personnelle.

Des tesselles multicolores

«Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» a accompagné le travail catéchétique durant toute l'année 2018. Ensemble, nous avons construit une mosaïque colorée de cours, formations continues, événements et rencontres dans les différentes zones d'action du secteur.

 Pia Moser
responsable du secteur Catéchèse

La formation catéchétique est au service des enfants et des jeunes. Ces derniers doivent être accueillis et respectés avec leurs différences et leurs points communs. Quel est le sens existentiel de ce que nous faisons? La question se repose chaque fois qu'on élabore un programme de catéchisme. En 2018, les journées de cours de la formation catéchétique RefModula ont aussi fait la part belle à cette interrogation: ainsi, les catéchètes en formation ont dû explorer l'univers et le positionnement existentiel des jeunes en produisant des capsules YouTube dans lesquelles ils mettaient en scène les sujets de préoccupation de leurs catéchumènes. Les résultats de ce travail de recherche ont été repris durant les journées de cours sous forme de collage grandeur nature et ont fait l'objet d'une évaluation didactique. «Engagés pour les humains» prend ici le sens suivant: nous devons véritablement tenir compte de chaque situation concrète et, à partir de ce donné, travailler avec les personnes, c'est-à-dire modeler notre didactique en fonction de notre public. L'élaboration des programmes de catéchisme vise à mettre le public et le contenu dans un rapport de réciprocité. La matière des cours de pédagogie de la religion et le contenu des modules RefModula incitent à penser à partir de la chose catéchétique. A l'inverse, les modules «Questions autour de la vie et de la foi» sont fortement centrés sur les destinataires de l'enseignement. Qu'est-ce que cela apporte aux enfants et aux jeunes de s'occuper d'un certain nombre de questions de vie et de foi définies au préalable? De quoi ont-ils besoin pour réussir leur vie? La catéchèse de l'Arrondissement du Jura se définit elle aussi à travers les

idées directrices de la Vision 21, par exemple la première, elle qui invite les catéchètes et les catéchumènes à s'appuyer sur la Bible pour chercher à vivre les uns avec les autres en toute humanité.

Durant l'année sous revue, le secteur a également beaucoup travaillé les questions d'intégration et d'inclusion: comment faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent participer activement à la vie de la paroisse, au culte et au catéchisme? Paul écrit aux Corinthiens que Dieu assigne à chaque membre de la communauté une mission spécifique toujours liée à son charisme. Nous pourrions entendre par là qu'une Eglise inclusive est à la fois une communauté qui oriente sa mission vers le groupe cible et qui vit en elle-même de manière inclusive. De plus en plus d'enfants et de jeunes en situation de handicap sont intégrés dans les groupes de catéchisme ordinaires, prennent part à la vie communautaire et y contribuent. Vivre une Eglise inclusive, c'est se donner

l'opportunité de cheminer en tant que groupe hétérogène constitué d'êtres très différents, et de se laisser enrichir par cette différence.

«Trouver ma voix»

Les catéchètes doivent développer leur propre style d'enseignement, ce qui est un défi en soi. En 2018, dix catéchètes (neuf femmes et un homme) ainsi qu'un collaborateur socio-diaconal et une collaboratrice socio-diaconale ont terminé leur formation. La cérémonie de remise des diplômes de catéchètes et des certificats pour les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux avait précisément pour fil conducteur le thème «Trouver ma voix» (Meinen Ton finden). Bruno Bieri a apporté une touche musicale à la fête avec son instrument, le hang, et sa voix, pour le plus grand plaisir de toute l'assemblée. Une bonne part des activités du secteur catéchèse dans l'Arrondissement du Jura a été consacrée à la formation en catéchèse. Une partie de la formation théologique et biblique donnée aux

«Trouver ma voix»: remise des diplômes de la filière RefModula 2015-18.



catéchètes en formation professionnelle a été vécue avec les participants des Explorations théologiques, une formation offerte par le Centre de Sornetan et l'Eglise neuchâteloise: une belle expérience, enrichissante, pour les deux groupes de participants. Des exercices de gestion de crise en camp ont été proposés «en situation» dans une région de l'Arrondissement, en faisant fonctionner côte à côte des responsables de camp et des membres de cellules de crise en paroisse. Vu le succès de cette proposition, ces exercices se renouvelleront. La catéchèse de l'Arrondissement a aussi été sollicitée par l'OPF (Office

protestant de la formation) pour donner une formation en catéchèse aux diacres stagiaires de la Suisse romande. RefModula s'efforce d'accompagner au quotidien les personnes en formation ainsi que les collaboratrices et collaborateurs externes en fonction de leurs besoins. Il s'agit d'une formation personnalisée: accompagnement du processus d'apprentissage, entretiens de bilan, encadrement individualisé durant les stages, propositions d'accompagnement pour les travaux d'approfondissement. L'envoi régulier aux enseignantes et enseignants, formatrices et formateurs en catéchèse, accompagnantes et accompagnants

sur le terrain, expertes et experts, d'informations et d'invitations à des événements et à des rencontres en lien avec leurs tâches, améliore la qualité des conditions de travail tout en contribuant à nourrir les liens. La première édition d'un module de formation pour formatrices et formateurs en catéchèse a remporté un franc succès. Le module a réussi à mêler harmonieusement promotion de l'excellence et encouragements, incitation au développement qualitatif des stages en paroisse et reconnaissance du travail accompli par les formatrices et formateurs en catéchèse.

— Suite à la page 32 —



Groupe participant au cours RefModula.



Catéchèse

Responsables du secteur

Pia Moser
Patrick von Siebenthal (suppléant)

Gestion questions spécialisées/administration, renseignements et conseils catéchèse

Stefan Zwygart

Service de la formation catéchétique

Pia Moser (responsable)
Berne: Marianna Jakob (jusqu'au 30 avril 2018), Ruedi Scheiwiller, Patrick von Siebenthal, Rahel Voirol-Sturzenegger

Arrondissement du Jura: Alain Wimmer, Anne-Dominique Grosvernier

Service Formation continue et conseil catéchèse

Patrick von Siebenthal (responsable)
Helene Geissbühler, Katharina Wagner

Bibliothèques catéchétiques

Irene Beyeler (responsable)
Bibliothèque catéchétique Berne: Anne Berlincourt, Isabelle Scherer-Abgottsporn, Sabine Schüpbach, Stefan Zwygart

Bibliothèque catéchétique Thoune: Ursula Kaufmann

HEP Berne: Matthias Kuhl, Sarah Gfeller

Crédoc Tramelan: Marina Schneeberger



Plus de 20 ans d'activité professionnelle au service de la catéchèse: culte d'adieux de Marianna Jakob.

Catéchèse en résonance

Toutes les occasions ont été bonnes pour entonner le chant de la Vision: il a retenti pendant la fête de remise des diplômes RefModula, lors des conférences de la catéchèse, durant la cérémonie de reconnaissance des ministères à la Collégiale de Berne, et à l'occasion du culte de départ de Marianna Jakob. Cette dernière a pris sa retraite après plus de vingt ans au service de la catéchèse; à cette occasion, un culte a été célébré en l'église de Nydegg à Berne.

Le travail du secteur Catéchèse forme une mosaïque bigarrée de projets plus ou moins importants, au rang desquels:

- Journée œcuménique de la catéchèse 2018 sur Bible et créativité («Bibel kreativ»): présentation par Michael Landgraf de différentes méthodes d'accès au texte biblique par la création; exercices pratiques de mise en scène de la Bible par le jeu, la méditation et la musique.
- Cours «Resilient werden und bleiben» (Découvrir et cultiver sa résilience) dispensé par Griselda Naumann: dans une atmosphère agréable, les participantes et participants ont reçu des conseils pratiques et apprécié les temps d'échange.
- Bibliologue, cours d'initiation dispensé par Barbara Hanusa: les retours ont été très positifs pour cette formation conçue avec compétence et passion; un savant mélange d'ex-

périences et d'apports de connaissances, sur quatre journées, plus un coaching en ligne entre deux.

- Formation à l'accompagnement spirituel pour les catéchètes, sous la direction d'Andrea Figge: l'accent a été mis sur l'échange entre pairs. «Je ne suis pas la seule à me poser ces questions»: cette petite phrase résume bien le vécu du groupe, qui a travaillé à l'élaboration de solutions à partir de cas concrets.
- Introduction au nouveau manuel «Eltern und Familien in der Kirche» (2017) (Parents et familles dans l'Eglise): présentation d'idées pour toutes celles et ceux qui travaillent avec les parents et les familles – catéchètes et toute personne impliquée dans la catéchèse, pasteurs et pasteurs, collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux, membres des autorités; les participantes et participants au séminaire ont exprimé un mélange d'enthousiasme et de résignation face aux nombreuses paroisses qui n'accordent pas assez d'importance à la question du travail avec les familles.
- Dans l'Arrondissement du Jura un nouveau projet a été mis en route: les Capsules KT. Ce projet, initié par le groupe des catéchètes professionnelles et catéchètes professionnels de l'Arrondissement, a pour objectif de mettre en valeur la catéchèse de notre Eglise à travers des petits films qui seront disponibles sur Youtube

et les réseaux sociaux au printemps 2019. Il s'agit de petits films vidéo qui prennent sur le vif des moments de rencontres de catéchisme et qui questionnent sur des thèmes de l'existence, à la fois les catéchumènes et les spectateurs.

- En collaboration avec la paroisse de Berthoud, création d'un élément pour un culte familles sur la Vision (disponible en allemand sur la page web de la Vision) et Eveil à la foi (Fiire mit de Chliine) en novembre sur la première affirmation «S'appuyer sur la Bible – en quête d'humanité».
- Journée d'étude «Stark fürs Leben werden» (Prendre des forces pour la vie) consacrée à la pédagogie sensorielle intégrale et animée par Franz Kett: plus de 50 personnes ont suivi cette excellente formation.

Intégration et inclusion: cheminons ensemble!



Bibliothèques:**(se) mettre en mouvement**

La Vision Eglise 21 a aussi été le moteur du travail dans les bibliothèques ecclésiales. Une bibliothèque inerte s'empoussièrera et jaunit. Pour vivre, une bibliothèque doit sans arrêt garnir ses rayonnages de nouveaux documents, avoir des idées, des projets. C'est pourquoi, cette année encore, les bibliothèques ont approfondi des thématiques précises, commandé du matériel et poursuivi le travail de recherche de nouveaux documents inspirants et enrichissants. Afin de préserver la vue d'ensemble, le site web (www.kirchliche-bibliotheken.ch) a été agrémenté d'un onglet «Medien-Set» qui présente les ressources par thématique. Quelques trouvailles:

- Valise didactique «Pèlerinage»: entièrement repensée, nouveaux objets et nombreuses idées pratiques issues du terrain.
- Tapis labyrinthe: d'après le labyrinthe de la cathédrale de Chartres, en France, ce tapis de 6 mètres sur 6 mètres est désormais disponible à l'emprunt.
- Ronde des mois et des saisons: la graphiste Silvia Rohrbach a conçu une ronde des saisons assortie de 27 étiquettes correspondant aux grandes fêtes de l'année liturgique et aux autres grands événements traditionnels qui ponctuent l'année. Toute une série de propositions pour l'usage catéchétique et familial ainsi que des idées pour faire découvrir et célébrer ensemble les grands événements de l'année liturgique accompagnent le plateau.

La bibliothèque en quelques chiffres

Inventaire titres Berne + Thoune fin 2018	16'492
Acquisitions nouveaux documents	1'020
Emprunts (Berne + Thoune)	12'453
Comptes actifs	467
Ouvertures de comptes	102

Le travail de l'équipe catéchétique a été très exigeant en 2018, que ce soit pour répondre aux demandes des paroisses ou pour satisfaire aux besoins internes. La grande solidarité des collaboratrices

et collaborateurs permet au secteur de maintenir un haut degré de professionnalisme, tout en préservant la motivation et la cohésion au sein de l'équipe. ■

Le tapis-labyrinthe sur lequel on peut marcher est disponible en prêt.



Célébration d'éveil à la foi à l'église de Berthoud.




En mémoire du conseiller synodal Lucien Boder

Lucien Boder – Spirituellement vôtre



Lucien Boder
7 octobre 1958 – 16 août 2018

 **Pia Grossholz-Fahrni**
vice-présidente du Conseil synodal

Lucien Boder était résolument un homme d'Eglise. Il était un pasteur inspiré et inspirant, un conseiller synodal engagé et un homme empreint d'une profonde dimension spirituelle. Pour moi, il était également un excellent ami aux côtés de qui j'ai œuvré pendant vingt-cinq ans au service de notre Eglise.

Il allait à la rencontre de chacune et chacun avec intérêt et estime. Il avait le don d'écouter les gens, la faculté de les reconforter et savait les accompagner tout au long de leur existence.

Notre «Romand de service», comme il se plaisait à se qualifier malicieusement, a toujours su nous rendre attentifs aux spécificités de la mentalité

romande et nous a révélé une Eglise dont le fonctionnement était légèrement différent du nôtre, ici, en Suisse alémanique. Maîtrisant parfaitement le dialecte, il s'est toujours exprimé en suisse allemand pendant les séances du Conseil synodal. Les rares fois où il passait au français, nous savions que Lucien n'était plus du tout d'accord et commençait à s'énerver.

Lorsqu'il a présidé durant deux ans l'Assemblée des déléguées et délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, il a dirigé les débats avec clarté, charisme et toujours avec une grande amabilité.

En tant que conseiller synodal, il assumait quantité de mandats tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Pour lui, venir bien préparé à chacune de ses innombrables réunions était une évidence. Il amenait

des idées intéressantes et était un interlocuteur apprécié de tout le monde.

Lucien Boder était un visionnaire et la mission de notre Eglise lui tenait à cœur. Il voyait en l'Eglise le ciment de la communauté. Il était intimement convaincu que l'Eglise devait s'emparer des thèmes de société importants. A titre personnel, il était ainsi engagé auprès des migrantes et des migrants et présidait des associations et des fondations en faveur des personnes marginalisées de notre société. Nous le voyions toujours de bonne humeur et enthousiaste, nous demandant souvent comment il parvenait à tout faire en 24 heures.

Lucien Boder s'intéressait aussi beaucoup à la littérature et à la musique. A côté de ses lectures théologiques, il lisait les classiques. Ainsi, sur sa table de chevet à l'hôpital, il y avait les Mémoires de Chateaubriand jusqu'à ce que je lui apporte Joël Dicker.


Lorsqu'il est tombé malade en 2016, il a affronté la nouvelle et l'idée de la mort avec un immense courage. Il a lutté sans jamais perdre le sens de l'humour. Combien de fois n'a-t-on pas ri ensemble dans des situations critiques, ce qui rendait le fardeau plus supportable?

Lucien Boder nous manque beaucoup à toutes et à tous. Nous restent les souvenirs des moments précieux passés ensemble: son rire caractéristique dans les couloirs de la Maison de l'Eglise ou les cultes d'ordination où chacune et chacun ressentait sa grande force spirituelle au moment où il imposait les mains aux pasteures et pasteurs nouvellement consacrés.

Soyons reconnaissants pour tout ce que Lucien Boder nous a apporté et ce que nous avons vécu avec lui. Ces images et ces souvenirs continueront à nous accompagner sur notre chemin en Eglise ■

Un grand homme d’Eglise nous a quittés

Dans sa contribution à un ouvrage collectif paru fin 2018, Lucien Boder, décédé le 15 août 2018, nous a laissé une sorte de bilan du parcours accompli par le Conseil synodal durant les vingt dernières années. Il a tenté de montrer comment le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure avait consciemment fait évoluer son modèle de direction, «en y intégrant de manière décidée une dimension spirituelle». Ces quelques lignes sont directement inspirées de sa réflexion.

 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal
Matthias Zeindler
responsable du secteur
Théologie

Des transformations de taille

Le passage au 21^e siècle a marqué un tournant important pour les Eglises. Deux programmes cantonaux d’allègement budgétaire ont contraint les réformés à réduire le nombre de postes pastoraux, selon des critères qui se voulaient clairs et transparents. Les nombreux postes à temps partiel issus de ce remodelage ont obligé l’Eglise à clarifier sa définition du ministère pastoral, donnant naissance au «Profil pastoral» et au «Règlement de service pour les pasteurs et pasteuses». Ces mesures, tout à fait indispensables par ailleurs, découlaient d’une dynamique purement administrative.

Le modèle de direction d’Eglise a commencé à évoluer à la fin des années 2000. On peut considérer que la réflexion du Synode sur les ministères en Eglise a constitué l’élément déclencheur du processus de transformation. En 2008, le Synode décide de se doter des ministères catéchétique et diaconal à côté du ministère pastoral. Il a ensuite fallu des années de délibéra-

tion pour adapter le Règlement ecclésiastique et pour produire la nouvelle mouture des liturgies de consécration, de reconnaissance de ministère et d’installation. Une importante réflexion théologique de fond sur l’identité d’une Eglise réformée a accompagné ce processus et l’a rendu possible.

Une nouvelle compréhension de soi

En 2013, un événement inattendu pousse le Conseil synodal à s’interroger plus en profondeur sur sa fonction spirituelle. Durant l’été, une pasteure avait affirmé dans une interview radiodiffusée que Dieu était une invention. Renonçant à toute mesure punitive, le Conseil préfère alors obéir à sa devise: dialogue plutôt que discipline. La pasteure est sommée de porter ses thèses dans le débat public, selon la pratique réformée: «C’est dans le dialogue d’interprétation de l’Ecriture que nos divergences doivent se résoudre» (p. 440). La direction d’Eglise a pour tâche de faire vivre le débat et de le modérer.

Le Conseil synodal se comprend désormais également comme instance spirituelle, ce qui se traduit par l’adoption d’une nouvelle méthode de communication: lettres au corps pastoral, conférences pastorales, magazine

ENSEMBLE, sont autant de tentatives d’incarner une direction d’Eglise à l’écoute et ouverte au dialogue avec les collaboratrices et collaborateurs. Les réflexions contenues dans la brochure intitulée «L’Eglise bernoise en phase de transformation. Réflexions ecclésiologiques» présentent les fondements théologiques de cette vision de soi.

Bilan

Lucien Boder conclut son texte sur une note d’espérance. Sa rétrospective sur l’action du Conseil synodal se termine par le constat suivant: «Une réflexion de type théologique et spirituelle est venue amplifier, étoffer son propos» (p. 453). Cette expérimentation a permis au Conseil et à l’Eglise dans son ensemble «de retrouver du souffle, de l’espérance, de vivre avec une confiance renouvelée» (p. 454).

Lucien Boder, Aujourd’hui, risquer Dieu, in: Magdalene L. Frettlöh/Frank Mathwig (Hg.), Kirche als Passion. Festschrift für Matthias Zeindler, Zurich: Theologischer Verlag, 2018, pp. 435-454. ■

Penser l'Eglise

La réflexion ecclésiologique n'est pas l'apanage du secteur Théologie. Cependant, comme il lui incombe de poser les bases théologiques de l'action ecclésiale, une bonne partie de son travail consiste à réfléchir sur l'Eglise d'aujourd'hui et de demain. Deux exemples.

 **Matthias Zeindler**
responsable du secteur Théologie

Direction spirituelle

En janvier 2018, le secteur a proposé un colloque de deux jours, intitulé «Leit uns in allen Dingen» (Conduis-nous en toute chose) et consacré à la question du sens de la «direction spirituelle» en Eglise. Pour parler aux quelque cent personnes inscrites (entre autres membres des conseils de paroisse et du corps pastoral), le secteur a fait venir des théologiens, mais également un spécialiste en développement d'organisation. Des responsables de différentes Eglises cantonales ont été invités à débattre avec le public sur la «direction d'Eglise idéale». Enfin, les participantes et participants ont pu suivre une série d'ateliers thématiques tous plus passionnants les uns que les autres – «Médias sociaux, du monologue au dialogue», «Puissance budgétaire, puissance spirituelle, impuissance: comment la paroisse réagit-elle?», «Vision Eglise 21 et direction d'Eglise», «Une direction forte grâce à une communication claire».

Le débat avec Stephan Feldhaus, docteur en théologie catholique et membre de la direction chez Hoffmann-La Roche, a constitué l'un des temps forts du colloque. Stephan Feldhaus a montré de manière pertinente que dans le secteur de l'économie aussi, une bonne direction devait être orientée vers les personnes concernées. Il a insisté sur quatre concepts clés: encouragement et empowerment, reconnaissance et collaboration.

L'Eglise est la somme des individus

En collaboration avec l'Eglise nationale du canton de Zurich et les facultés de théologie de Berne et de Zurich, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure publient tous les deux ou trois ans dans la série «denkMal» des ouvrages de vulgarisation sur un sujet ecclésiologique important. En 2018, un volume consacré au sacerdoce universel («Alle sind gefragt. Das Priestertum aller Gläubigen heute»), coécrit par Ralph Kunz et Matthias Zeindler, est sorti de presse. Cet ouvrage aborde l'une des thématiques fondamentales du protestan-

tisme sous différents angles. Pour les Eglises réformées, encore plus que pour d'autres, il est important que ce ne soient pas les ministres (tous ministères inclus) qui portent l'institution, mais l'ensemble des membres. Chez les réformés, l'appartenance est donc toujours synonyme de responsabilité: une vision dont ils sont fiers à juste titre.

Cependant, des doutes se mêlent de plus en plus à la fierté. En effet, les exigences du sacerdoce universel ont considérablement crû: le cahier des charges des conseillères et conseillers de paroisse s'est énormément étoffé, les législations communales et sur les constructions sont de plus en plus complexes, les modèles comptables sont de plus en plus exigeants, le nombre de tâches liées à la gestion des ressources humaines augmente. Tout cela ne réclame pas seulement du temps, mais aussi des connaissances étendues. Dans ce contexte, l'ouvrage «Alle sind gefragt: Das Priestertum aller Gläubigen heute» entend encourager à continuer de vivre la conviction réformée que nous sommes, à nous tous, l'Eglise. Les lectrices et les lecteurs y trouveront des cas pratiques tirés de la vie paroissiale, accompagnés de réflexions.



Que veut dire au juste
«direction spirituelle» en Eglise?

Secteur Théologie

Cette année encore, le service Théologie a largement œuvré en faveur de la vie culturelle. Il convient de mentionner le troisième Forum des cultes sur la question «L'art pour annoncer l'Evangile». Le Forum des cultes est rapidement devenu un incontournable de la formation continue. Cette demi-journée qui permet à des responsables du culte (ministres, sacristaines et sacristains, organistes, conseillères et

conseillers de paroisse, prédicatrices et prédicateurs) de se plonger dans un grand thème est très appréciée. Quel est le rôle de l'art dans la célébration culturelle? Les six ateliers ont permis d'évoquer toute la palette des genres artistiques: cinéma, architecture, théâtre, danse, musique ou littérature. Au cours de l'été 2018, Susanna Meyer a quitté le service Théologie. Elle a repris un ministère en paroisse.

Christine Oefele, théologienne et musicienne, est en poste depuis le 1^{er} décembre 2018: elle est chargée des dossiers liés au culte et à la musique d'Eglise et se tient à la disposition des paroisses et de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux qui souhaiteraient un soutien ou auraient des demandes particulières dans ces domaines. ■

Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral

Durant l'année sous revue, le service a continué à travailler d'arrache-pied à la reprise de la gestion RH du corps pastoral à compter de janvier 2020. L'ensemble des champs actuels du développement RH a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation. De plus, une analyse des nouveaux besoins RH nécessaires à l'accompagnement du processus en cours a été menée. Les principes directeurs du développement des ressources humaines ont été présentés au Synode d'été, qui les a approuvés.

Nouveau modèle de rôles pour les pasteures et pasteurs régionaux

Il est vite apparu que le corps pastoral régional constituait l'un des traits d'union fondamentaux pour la collaboration entre le ministère pastoral, le conseil de paroisse, l'Eglise nationale et l'Etat (jusqu'à la séparation). Des heures de discussion ont été consacrées au profilage du futur travail des pasteures et pasteurs régionaux. Le futur nouveau modèle de rôle doit clairement les positionner comme instance de soutien à la direction non seulement vis-à-vis du conseil de paroisse, mais aussi vis-à-vis des ministres (direction spirituelle). De ce fait, les pasteures et pasteurs régionaux devront à l'avenir accompagner tous les processus RH et porter l'ensemble du développement RH, ce qui inclut: conseil lors de la publication d'un poste, aide à la rédaction des profils et des descriptifs de poste, modération des entretiens d'évaluation et de développement, soutien à la recherche de desservances et de suppléances, évaluation de la situation et recherche de solutions en

cas de conflit (participation limitée), accompagnement des collaboratrices et collaborateurs malades durant leur absence et au moment de leur retour, soutien à la rédaction d'un certificat de travail jusqu'à l'entretien de départ. De plus, désormais, l'accent doit davantage être mis sur les questions de formation continue et des compétences supplémentaires seront attribuées aux pasteures et pasteurs régionaux pour aller dans ce sens. Le nouveau rôle donne lieu à de nouvelles procédures et implique la création de nouvelles interfaces au sein du secteur Théologie. Le secteur des Services centraux abritera également une nouvelle interface importante, principalement un nouveau service du personnel.

Conduite et direction dans le ministère

Ce n'est pas un hasard si la question de la direction se repose régulièrement dans différents contextes. Conduire une paroisse devient de plus en plus complexe et la gestion des ressources humaines est toujours plus exigeante et requiert toujours plus de qualifications. Le nombre de bénévoles engagés et la qualité de leur travail doivent ici être salués. Cependant, les conflits, qui vont parfois jusqu'à la rupture sur la base d'un accord conventionnel, sont relativement nombreux et leur gestion absorbe beaucoup d'énergie, étant donné que la situation s'est déjà envenimée au moment où l'affaire arrive à «Berne». Il serait tout à fait nécessaire et utile d'investir plus dans la prévention et dans un système de détection

— Suite à la page 38 —

Théologie

Responsables du secteur

Matthias Zeindler
Stephan Hagenow (suppléant)

Service Théologie

Matthias Zeindler (responsable)
Eva Berger, Roger Juillerat,
Susanna Meyer (jusqu'au 31 juillet 2018),
Christine Oefele (dès le 1^{er} décembre 2018), Margrit Sager

Service Développement des ressources humaines corps pastoral

Stephan Hagenow (responsable)
Barbara Bays, Bernd Berger,
Margrit Sager, Erika Zulauf

Ecole préparatoire de théologie (EPT), Berne

Lorenz Hänni (responsable)

Service de coordination pour la formation théologique pratique (KOPTA)

Walter Hug: direction KOPTA et stage pastoral (jusqu'au 31 juillet 2018)

Andreas Köhler-Andereggen: direction KOPTA et stage pastoral (dès le 1^{er} juillet 2018)

Martina Schwarz: direction semestre pratique (dès le 1^{er} juillet 2018)

Carsten Heyden: responsable de la pédagogie religieuse (dès le 1^{er} juillet 2018)

Manuela Liechti-Genge: direction des études CAS/MAS pasteure formatrice/pasteur formateur

Susanne Furer, Monika Heuer: administration

Commission des stages, de consécration et d'agrégation de l'arrondissement jurassien (COMSTA)

Marc Balz, pasteur régional, Bienne

précoce. Les situations conflictuelles paralysent la vie paroissiale, rendent littéralement malade et laissent derrière elles frustrations et blessures. Grâce à des rapports de collaboration fructueux avec le corps pastoral régional et avec le délégué aux affaires ecclésiastiques du canton, nous avons pu dans bien des cas contribuer à faire aboutir le processus de recherche de solution. Le chef du service a contribué à un cours sur la conduite et la direction dans le ministère pour les pasteures et les pasteurs soumis à l'obligation de formation continue. Il est vite apparu que la question de la direction devenait de plus en plus cruciale dans toutes les Eglises nationales, ce qui a poussé la Commission des programmes de la formation continue durant les premières années de ministère (WeA)

à rendre la participation à ce cours obligatoire. Par ailleurs, il faut continuer à former de nouvelles conseillères et de nouveaux conseillers de paroisse, selon la demande régulièrement réitérée lors des conférences pastorales.

Réseau, défis

L'échange avec les responsables RH des autres Eglises nationales est porteur. Il permet l'apprentissage entre pairs et l'échange d'expériences et d'outils. Ainsi, l'Eglise saint-galloise a réutilisé le modèle de plateforme en ligne des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour le descriptif des postes pastoraux, tandis que les Eglises de Zurich et d'Argovie ont élaboré leur propre version de DESPO. A long terme, le but devrait consister à harmoniser les conditions de travail: la similarité

des conditions dans toutes les Eglises cantonales éviterait les situations de concurrence déloyale entre les Eglises mieux dotées et les autres, au vu de la pénurie de pasteures et de pasteurs annoncée.

Mentionnons enfin la question des logements de fonction qu'il va falloir éclaircir de toute urgence. La pression aux réglementations spéciales est de plus en plus forte. Cependant, le sujet est complexe et doit faire l'objet d'un vrai débat ces prochaines années. La question du nombre de rotations dans le paysage ecclésial et des conséquences sur les collaboratrices et collaborateurs sera cruciale. Elle touche particulièrement les pasteures et les pasteurs qui continueront, fondamentalement, à être le visage de l'Eglise vis-à-vis de l'extérieur. ■

Formation continue du corps pastoral (pwb-ofp)

Formation continue: luxe ou nécessité?

La formation continue est indispensable. Comme toute profession fondée sur une formation académique, l'exercice du pastoralat se caractérise par une grande liberté dans sa pratique qui oblige son titulaire à adopter une réflexion critique personnelle tout au long de son ministère et à chercher à se former en continu. La recherche théologique évolue, tant du point de vue des méthodes que des questions fondamentales. Mais c'est surtout la société qui se transforme et, avec elle, les conditions auxquelles les Eglises, les paroisses et les ministères sont appelés à s'adapter. C'est pourquoi il est absolument impératif de se pencher sur les grandes tendances sociétales et les principaux changements. L'Eglise aujourd'hui n'est pas vécue comme il y a vingt ou quarante ans; la participation et l'engagement ne reposent plus sur les mêmes motivations. Les Eglises doivent davantage s'interroger sur les attentes et les besoins des nombreuses paroissiennes et paroissiens qui ne participent que sporadiquement à la vie paroissiale mais qui, en leur qualité de membres, la soutiennent. Elles doivent également tenir compte des questionnements et attentes des personnes sans confession. La formation continue a pour mission de traiter ces questions

et d'offrir un espace d'échange et de réseautage.

Contenu de la formation continue

Les Journées du film nordique de Lübeck ont suscité un vif intérêt. La semaine d'étude à Paris sur «L'Eglise dans la société sécularisée», le cours «Sur les traces de Calvin à Genève», la formation au storytelling et la traditionnelle semaine de janvier à Saint-Moritz (hôtel Randolin) ont également attiré du monde. L'offre de formations couvre une vaste palette thématique. A noter que les cours sur le culte et la catéchèse ont été étonnamment peu fréquentés en 2018.

Autres tâches

Parmi les nombreuses tâches qui incombent à la formation continue du corps pastoral (pwb-ofp), il ne faut pas oublier de mentionner la collaboration avec les responsables de la formation continue du Concordat et de Suisse occidentale, avec le Conseil de la formation continue et la Conférence de la formation continue. De plus, elle est coresponsable du magazine «Bildungskirche». Enfin, elle participe à plusieurs commissions institutionnelles. Les congés d'étude et la validation des rapports constituent également une tâche importante, de même que la validation et le subventionnement des formations continues. ■

Le titre attribué par la consécration «Verbi Divini Minister» / «Verbi Divini Ministra» définit parfaitement l'essence de la mission pastorale: le service à la Parole divine.



Collège des pasteures et pasteurs régionaux du canton de Berne

 **Alfred Palm**
*Coordinateur de l'équipe
du pastorat régional*

D'après nos statistiques, notre temps de travail est réparti essentiellement entre les entretiens d'évaluation et de développement, les remplacements et les activités de conseil. Ces dernières viennent en troisième position, mais occupent tout de même l'équivalent d'un poste à 63%, et les besoins ne cessent d'augmenter. La composition de l'équipe est inchangée. Anita Zocchi a pris un congé d'étude pour terminer son master en coaching, supervision et conseil en organisation. Matthias Inniger s'est vu confier un mandat extraordinaire par le Conseil-exécutif, qui lui a demandé de dresser un état des lieux sur la situation en matière de politique religieuse du canton de Berne.

Durant l'année sous revue, le Collège des pasteures et pasteurs régionaux a tenu quatorze séances. A l'ordre du jour: affaires courantes, échange d'informations, réflexion sur les travaux en cours. L'élaboration du futur modèle des rôles pour les pasteures et pasteurs de région (projet partiel n° 5) et les processus de prestations de services qui devront être mis en place d'ici 2020 dans ce cadre ont été au centre des discussions. La fonction du ministre régional doit rester essentiellement attachée à l'accompagnement, au conseil et au soutien des pasteures et pasteurs de paroisse et des communautés. Nous devons à tout prix continuer à affiner constamment notre compréhension du mode de fonctionnement des systèmes complexes. Le Collège a entre autres suivi des journées de formation continue en supervision et intervision, centrées sur l'apprentissage commun et entre pairs.

L'année 2018 a été marquée par de nombreux changements de postes au sein du corps pastoral, en rapport avec de multiples questions particulières. Il a fallu traiter tous les types de demandes, allant de l'obligation de résidence aux conventions de remboursement des frais ou à la gestion des heures supplémentaires, en passant par la mise sur pied d'un système de semaines de service, les responsabilités floues, la

rédaction de descriptifs de postes, la collaboration collégiale ou interdisciplinaire et les questions de direction. De plus, un nombre particulièrement élevé de desservances ont dû être organisées. Le terrain apporte toujours son lot de nouvelles problématiques impliquant une réflexion commune.

Nous continuons par ailleurs à remplir activement notre rôle de direction (spirituelle). Nous avons échangé sur le sens que nous donnons à cet aspect de notre mission:

- En tant que personnes consacrées, nous avons une image de l'humain orientée ressources.
- Nous devons jouer le rôle de vis-à-vis à l'égard de la paroisse grâce à notre vision du tout indivisible.
- Nous pourrions avoir les meilleurs outils d'organisation et de gestion, si notre posture fondamentale n'était pas en accord avec notre vision de l'humain, ils ne nous serviraient à rien: qu'est-ce que je dégage, quel crédit de confiance j'accorde à la personne que j'ai en face de moi, comment est-ce que je la reçois, est-elle pour moi «imago dei» (image de Dieu)?
- «Mais où est Dieu dans ton organigramme ultra-élaboré?» La direction spirituelle a trait à l'insaisissable, à l'entre-deux, à l'entre-toi-et-moi.
- En dépit de tous les efforts et de toute la bonne volonté, l'échec existe (le mien et celui de l'autre). Au-delà de nos possibilités et de nos limites, il y a l'insaisissable. Avec de la patience, cet imperceptible peut se révéler efficace et ouvrir des perspectives surprenantes dans des situations apparemment inextricables.
- Le retour à la source de la vie (religio) n'est pas un privilège théologique. Pourtant, nous travaillons quelquefois en mode «atelier protégé», comme si nos possibilités étaient restreintes.
- J'ai le devoir de mener une réflexion théologique approfondie et je m'y tiens.
- La charité dit: laisse à l'histoire le temps de reposer, laisse-la recommencer au début.

Nous sommes reconnaissants pour toutes les rencontres fructueuses, pour les collaborations positives avec nos collègues et les représentantes et représentants des autorités ainsi que pour l'accompagnement bienveillant de notre travail par Martin Koelbing et Stephan Hagenow. ■

Cercles pastoraux régionaux

Berne-Mittelland Sud
Anita Zocchi Fischer, Hilterfingen

Oberland
Arnold Wildi, Beatenberg
Esther Schweizer, Berne

Haut-Emmental/Thoune
Matthias Inniger, Berne

Emmental/Haute-Argovie
Alfred Palm, Herzogenbuchsee

Jura-Bienne
Marc Balz, Bienne
Marie-Laure Krafft Golay, Prêles

Bienne-Seeland-Schwarzenbourg
Susanna Leuenberger, Berne
Esther Schweizer, Berne

Berne-Mittelland Nord
Simon Jenny, Gümliigen

Soleure
Martina Wiederkehr-Steffen
Täuffelen

Service de coordination pour la formation théologique pratique (KOPTA)

 **Andreas Köhler-Andereggen**
responsable KOPTA

À l'automne, une pasteure et six pasteurs stagiaires ont été consacrés. Dix-sept étudiantes et étudiants ont commencé leur stage pastoral. C'est le premier stage auquel des personnes diplômées de la filière ITHAKA (formation accélérée en théologie pour universitaires) prennent part. Huit étudiantes et étudiants ont accompli leur semestre pratique

en 2018. La deuxième édition des journées «Perspective» à l'attention des étudiantes et des étudiants a été organisée par la KOPTA, qui s'est adjoint les responsables du Concordat de formation suisse alémanique. Une pasteure et un pasteur ont terminé leur formation certifiante de pasteure formatrice et pasteur formateur. La journée bisannuelle «Projet», consacrée à la prévention et à la gestion du stress pendant la formation a été bien fréquentée.

Signalons enfin que Walter Hug a pris sa retraite. Un apéritif a été organisé à l'occasion de son départ. Andreas Köhler-Andereggen, ancien directeur du semestre pratique, a repris la direction de la formation théologique pratique et de la KOPTA. Martina Schwarz a repris les rênes du semestre pratique. Carsten Heyden a intégré le secteur de la pédagogie religieuse à 20%. ■

Ecole préparatoire de théologie de Berne (EPT)

 **Lorenz Hänni**
directeur EPT de Berne

Depuis 2016, l'EPT est passée par une profonde restructuration. Le budget a été réduit de 50%. Le mandat d'enseignement a été élargi et les étudiantes et étudiants doivent se former de manière plus autonome et responsable. En août 2018, cinq élèves de dernière année du collège ont réussi la formation. Au même moment, quatre nouvelles et trois nouveaux entamaient la

formation (24^e volée depuis 1970). Un nouveau cours d'initiation à la grammaire facilite l'entrée dans l'apprentissage des langues en garantissant un niveau équivalent. La musique n'est plus une matière principale; l'engagement d'un chef de chœur, Matthias Stefan, a permis de nouer une collaboration avec la chorale et la paroisse de Belp. La formation permet dorénavant aux jeunes de se former à la musique et à la liturgie en pratique et en théorie. Le campus du Muristalden a appris

avec tristesse le décès de Lucien Boder, conseiller synodal, et lui est reconnaissant pour le soutien qu'il a apporté durant des années à l'EPT. Depuis la rentrée 2018, Ursula Kaeser est directrice du campus du Muristalden. Elle succède à Martin Fischer. Cela coïncide avec le plein emménagement de l'EPT au Muristalden où nous nous considérons désormais comme pleinement intégrés. ■

Commission Jurassienne de Liturgie (CJL)

 **David Giauque**
président

Changement de forme(s)

2018 a été une année en apparence tranquille pour notre commission.

Pourtant, le travail n'a pas manqué. Entre la mise en place d'un site qui rassemble le travail liturgique passé et présent et la réflexion sur l'avenir de la commission, il y a eu à faire. Le site est désormais opérationnel

et la commission va poursuivre son travail avec à sa présidence Carole Perez, pasteure à Delémont et comme secrétaire David Giauque, pasteur à Corgémont-Cortébert. Anne-Marie Heiniger a remis sa démission en fin d'année après plus de vingt ans de bons et loyaux services au sein de cette commission.

En 2019, la commission organisera des ateliers liturgiques pour continuer la réflexion et la révision des liturgies. Elle se penchera sur les liturgies de mariage avec les collègues désireuses et désireux de le faire. La forme change, l'essentiel demeure: faire que le culte soit un lieu de vie et de richesses pour chacune et chacun. ■





La formation Musique d'église & orgue a le vent en poupe!

Commission des stages (COMSTA)

 **Marc Balz**
président de la COMSTA

Les membres de la COMSTA ont été particulièrement attristés par le décès de Lucien Boder, conseiller synodal et membre de notre commission. Deux de nos quatre séances de cette année se sont déroulées sans lui. Nous avons validé cette année un

stage pastoral et eu de nombreux contacts avec la dizaine d'étudiantes et d'étudiants en théologie de notre arrondissement.

Un grand dossier a commencé à nous occuper cette année: le projet de la fusion entre la CDJ (Commission diaconale jurassienne) et la COMSTA. D'une part, il n'y a au niveau romand qu'une seule structure pour l'enca-

drement des stagiaires pasteurs et diacres, et d'autre part, la CDJ a perdu son président Lucien Boder et un de ses membres a démissionné. Cela ne lui permet plus de fonctionner de manière satisfaisante. Cette démarche se fait en lien avec le service juridique de notre Eglise, et reçoit le soutien unanime des membres des deux commissions ainsi que du CSJ. ■

Haute école des arts de Berne (HKB) - Musique d'église & Orgue

 **Antonio Garcia**
responsable des études

«Une formation qui a le vent en poupe»

Bien entendu, nous sommes loin des classes nombreuses d'autrefois où un cours en français et en allemand débutait chaque année. Pourtant, à ces dernières rentrées, nous avons accueilli un nombre croissant d'étudiants souhaitant accomplir ou compléter leur formation en orgue & musique d'église. Ils sont actuellement 18 étudiants à avoir commencé ou continué leur formation à la rentrée d'automne 2018. Cet intérêt nous le devons certainement à la bonne mise en valeur de nos musiciens dans nos paroisses bernoises, jurassiennes et soleuroises. Aussi, il faut ajouter que quelques-uns de nos étudiants viennent d'autres

cantons, voire d'autres pays, pour profiter de notre formation. En définitive, il est toutefois primordial de promouvoir encore d'avantage cette formation que l'Eglise mandate à la HKB afin de faire grandir l'Eglise aussi par la force spirituelle de l'art musical et choral. Les promotions de juin 2018 ont permis de remettre une bonne dizaine de diplômes et de tirer les conclusions suivantes.

Certificat 1 & 2: Six étudiantes et deux étudiants ont obtenu avec succès leur Certificat d'orgue I, une romande et sept alémaniques.

MAS - Orgue: Pour la première fois, deux étudiants sont allés jusqu'au bout de la formation continue pour musiciens professionnels, généralement des pianistes, qui souhaitent

mettre à niveau leurs compétences en orgue et musique d'église. Ils obtiennent après deux ans d'études un Diploma of advanced Studies (DAS), et après 3 ans d'études un Master of advanced Studies (MAS).

DAS - Orgue: Une étudiante alémanique a obtenu le DAS qui lui permet selon les recommandations d'être considérée comme organiste professionnelle, formée en musique d'église.

Bachelor - Orgue: La formation professionnelle à plein temps à la HKB comprend également les branches de musique d'église. Il y a actuellement un étudiant alémanique participant à nos cours. ■

Aller à la rencontre de l'autre et se mettre à son écoute

Notre Vision nous engage à prendre chaque personne au sérieux dans sa réalité quotidienne et à partager la quête humaine face aux mystères de la vie et de la foi. Il est important de considérer avec attention chaque être dans son individualité, avec ses espoirs, ses inquiétudes et ses faiblesses et d'intégrer aux entretiens l'expérience de la foi telle qu'elle est relatée par les textes bibliques.



 **Stefan Ramseier**
chef du département Paroisses et formation

Partout en Europe les Eglises doivent repenser leur travail et s'adapter à la nouvelle donne. Au sein d'une société en mutation, la posture qu'adopte l'Eglise à l'égard de l'être humain est absolument centrale. Aujourd'hui, l'autodétermination est une valeur importante. Nombreux sont celles et ceux qui se sont distancés des institutions et des autorités et qui ne sont prêts à entamer le dialogue que s'ils se sentent reconnus en tant que sujets à part

entière, que s'ils se sentent considérés et pris au sérieux. Cela me rappelle les rencontres de Jésus: Jésus est allé à la rencontre de ses contemporains, les abordant à partir de leur univers de référence propre; il a souffert, festoyé, prié avec eux. La Vision de notre Eglise – «Animés par Dieu. Engagés pour les humains» – repose sur cette idée. Celui qui se sent obligé à l'égard de son prochain, va inmanquablement se tourner vers l'autre en lui demandant: Toi, qu'est-ce qui te met en mouvement? Qu'est-ce qui est important pour toi? Que cherches-tu? La personne qui est mue par Dieu trouve des réponses dans la foi: que nous dit-elle sur les questions des hommes et des femmes d'aujourd'hui? Elle nous invite à aller à la rencontre de nos frères et sœurs en humanité dans le respect de leurs espoirs, de leurs inquiétudes, de leurs manques; à les prendre au sérieux; à nous interroger avec eux sur les mystères de la vie et de la foi. Cette attitude est déterminante. Chaque être humain est un projet unique de Dieu.

Comme beaucoup n'assistent plus ou peu aux événements ecclésiaux, l'Eglise est appelée à proposer des offres de rencontre à bas seuil dans des espaces-temps dédiés et en ciblant des intérêts particuliers. Durant l'année sous revue, la mission a été relevée avec brio. La Nuit des églises, le 25 mai, fut à coup sûr l'un des événements majeurs de l'année pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, permettant de toucher une population qui met rarement les pieds dans les temples: plus de 10'000 personnes ont répondu présent grâce à l'engagement de près


de 100 paroisses du territoire ecclésial pour faire vivre ces festivités décentralisées (cf. ENSEMBLE, août 2018, www.refbejuso.ch/ensemble/2018_08/).

Notre bar ambulante «Unfassbar», que j'ai déjà présenté dans le rapport d'activité de l'année dernière, a continué d'enchaîner les belles rencontres, de susciter des discussions passionnantes et d'avoir un écho médiatique aussi positif qu'étonnant. Le Synode a également reconnu l'importance de projets de ce type. Il a renouvelé à une large majorité son soutien financier au projet «Bar de l'improbable» pour les années à venir.

Il faut encore mentionner la Metalchurch et sa participation, pour la première fois et sur invitation, au Greenfieldfestival d'Interlaken. Le projet a pris la forme d'une buvette de la rencontre, avec le pasteur Samuel Hug aux commandes. Faisant partie moi-même de l'équipe Accompagnement spirituel de cette buvette de la rencontre, j'ai constaté que la présence de l'Eglise était accueillie favorablement et intéressait les organisateurs du festival et de nombreux jeunes. L'équipe a accueilli un peu plus de 400 festivalières et festivaliers. La durée des échanges était très variable et quelques cas particulièrement sensibles ont nécessité des interventions d'urgence intensives. «Cool que vous soyez là!»: ces mots, nous les avons souvent entendus en guise d'au revoir. Le nombre de réactions positives me montre que nos contemporains apprécient une Eglise qui va à leur rencontre, qui est à leur écoute, qui se met à leur niveau. ■

La formation au service des paroisses

Le secteur Paroisses et formation est au service de la vie paroissiale et s'inscrit ainsi dans la droite ligne de la tradition réformée. En 2018, il a poursuivi sa mission de conseil et de formation. Reflets.

 **Kurt Hofer**
responsable du secteur Paroisses et formation

Le Jubilé de la Réforme a fait office de piqure de rappel: la Réforme a eu pour intention première de renforcer la liberté et la responsabilité individuelles. On imagine bien l'importance capitale de la formation, qui, pour les réformateurs, permet précisément d'accéder à la vie véritablement adulte, et de penser et de façonner l'Eglise et la société en toute responsabilité. Ces convictions n'ont pas varié d'un iota: même si les contenus et les méthodes de transmission ont suivi l'évolution de la société, changeant sur certains plans du tout au tout, la formation en Eglise joue toujours le même rôle, ressemblant à un prisme aux multiples facettes.

Le secteur Paroisses et formation a pour tâche de soutenir les paroisses en leur proposant des formations et du conseil, que ce soit en période de stabilité ou de nécessaire remise en question. Les conférences des présidences en sont la parfaite illustration: l'événement est mis sur pied par le secteur sur mandat du Conseil synodal au sein des Services généraux. Le thème 2018 – «Présence de l'Eglise dans des univers en pleine évolution» – a conduit les présidentes et présidents ainsi que leurs accompagnantes et accompagnants à s'interroger à partir de douze thèses sur la manière dont l'Eglise parviendra à s'adapter aux tendances sociétales actuelles que sont la mobilité et l'individualisme. Certes, certaines questions sont restées sans réponse, mais les conférences des présidences ont tout de même provoqué une importante prise de conscience parmi les responsables paroissiaux.

Le séminaire spécialisé BEA 2018, proposé en collaboration avec l'Association des paroisses du canton de Berne, a été consacré à l'avenir du bénévolat. Quel sera le visage du bénévolat de demain? Quels sont les approches, les positions et les modèles prometteurs pour la suite? Plusieurs spécialistes issus de la recherche et de la pratique ont tenté d'apporter des réponses à ces questions; les exposés ont été suivis d'un débat avec le public. Là encore, l'expérience a montré qu'une approche formative des défis actuels peut révéler de nouveaux espaces de créativité. Cette conviction fonde d'autres propositions de formation, telle que les cours destinés aux nouveaux conseillers et conseillères de paroisse et aux nouveaux présidents et présidentes de conseil: l'édition 2018 a suscité le même engouement que les précédentes.

Nous avons décidé de vous présenter plus en détail quatre des propositions spécifiques du secteur: les cours sur la thématique des seniors, la nouvelle formation initiale pour sacristaines et sacristains, la formation accélérée en théologie et la traditionnelle session de préparation au Dimanche de l'Eglise.

Thématique «seniors»: des formations à succès

Comment faire en sorte qu'une personne âgée continue d'appartenir à un réseau communautaire? Comment lui témoigner concrètement estime et attention? Quelles représentations de Dieu et quelles images spirituelles offrent un appui dans cette période de vie? Comment accompagner les défis liés aux changements – passage de la vie active à la retraite, du domicile à l'EMS, de la pleine capacité physique au vieillissement du corps.

Durant l'année sous revue, les offres de formation dans le domaine de la gérontologie n'ont pas manqué. Destinées aux collaboratrices et collaborateurs, aux conseillères et conseillers de paroisse et aux bénévoles actifs auprès des seniors, nos offres variées ont rencontré leur public. Citons un cycle de cours «Schatztruhe Leben – Thematische Erzählcafés» (Malle aux trésors de vie, cafés récit de vie), une soirée découverte de jeux multi-âges, une formation sur l'importance de l'humour dans la rencontre avec les personnes âgées et une autre sur le travail autobiographique, ainsi qu'une fête de fin d'année placée sous le signe de la paix et du silence.

— Suite à la page 44 —

Paroisses et formation

Responsables du secteur

Kurt Hofer
Annemarie Bieri (suppléante)

Secrétariat

Helga Baechler, Michelle Lanzrein

Collaboratrices et collaborateurs spécialisés

Simon Bart, Rahel Burckhardt, Franziska Huber (jusqu'au 31 décembre 2018), Christoph Kipfer, Ralph Marthaler, Heidi Minder Jost, Manuel Münch, Thomas Schweizer (jusqu'au 31 décembre 2018), Ursula Trachsel

Projet «Reformierte im Dialog»

Michael U. Braunschweig

Forum universitaire protestant/Université de Berne (rf)

Thomas Schüpbach-Schmid (aumônier universitaire)
Nikolaos Fries (jusqu'au 31 décembre 2018)

Les participantes et les participants ont abordé les sujets avec sérieux et profondeur, dans un esprit d'échange et d'expérimentation, en préservant le dialogue et l'humour. La particularité des offres de formation dans le domaine des troisième et quatrième âges tient à la proximité des personnes avec les thématiques abordées. Il existe presque toujours un lien immédiat au vécu, soit que les personnes aient des parents eux-mêmes âgés, soient qu'elles se trouvent dans une étape de leur chemin de vie qui les confronte au temps qui passe. Face à un public personnellement concerné par les sujets traités, la transmission de savoir ne joue qu'un rôle secondaire: les échanges personnels autour de ce que vivent les participantes et les participants et de ce qui les touche, de leurs questions et de la quête de réponses afin de façonner son propre avenir, les partages d'expériences pour apprendre ensemble et les uns des autres la meilleure manière de vieillir – pour soi et pour autrui – sans avoir à subir les conditions imposées par la société, sont bien plus importants.

Cornelia Coenen-Marx désigne avec justesse l'Eglise comme le lieu où «se

raconter et se rencontrer»: cette Eglise-là offre un véritable point de repère aux personnes qui suivent une formation et acquièrent des compétences dans le domaine de la gérontologie.

Première édition de la formation initiale pour sacristaines et sacristains

De juin à novembre, le secteur a dispensé pour la première fois une formation initiale pour sacristaines et sacristains. A l'origine, l'idée est née de l'envie d'introduire les nouveaux sacristains et sacristaines engagés sur le territoire ecclésial aux tâches essentielles de leur cahier des charges. Dès le début du cours, les 25 sacristaines et sacristains inscrits, presque tous engagés à temps partiel, ont travaillé sur la question des bâtiments d'église où ils passent le plus clair de leur temps; les échanges leur ont permis d'affiner leur compréhension personnelle de leur nouveau profil professionnel. Il est apparu au fil de la formation que ces hommes et ces femmes issus de domaines professionnels très variés étaient fortement identifiés à leurs nouvelles tâches au service de l'Eglise, heureux d'avoir un travail autonome et créatif, et intéressés par la spiritualité chrétienne.

Outre les tâches de nettoyage et d'entretien, la gestion des installations techniques et les questions de sécurité, le programme de formation a permis d'aborder des thématiques propres à l'Eglise. Ainsi, les participantes et les participants se sont penchés sur les tâches liées à la préparation et à la conduite des cultes et d'autres événements ecclésiaux. La formation a comporté une introduction à l'année liturgique et à ses fêtes, un temps de réflexion sur l'organisation du travail et la collaboration en équipe, ainsi qu'un travail sur la communication et ses différentes facettes en fonction des interlocutrices et interlocuteurs qui peuvent être très variés dans une paroisse.

Les témoignages des sacristaines et sacristains ont également mis en évidence l'importance fondamentale d'un bon équilibre entre travail et repos, et de l'attention à la santé. Quant aux paroisses, elles ont tout intérêt à valoriser à leur juste mesure les services rendus par celles et ceux qui travaillent en coulisse. L'atmosphère qui a régné durant la session de formation initiale a permis de créer des liens durables et amicaux entre collègues.



Formation accélérée en théologie: nouveaux supports pour la formation d'adultes

Let's talk about it! Parler de la foi? S'intéresser à la Bible? Le sujet est étranger à beaucoup de nos contemporains; d'autres s'y intéressent mais ne savent pas vers qui se tourner. La nouvelle formation accélérée répond à ce constat. Il s'agit d'essayer de déployer en groupe les grandes questions de la foi et de créer des possibilités de confrontation avec le texte biblique, le tout dans la plus grande ouverture, c'est-à-dire en accueillant sans préjugé les interrogations et les doutes. Le matériel pédagogique mis à disposition vise à faciliter le travail de planification et de mise en œuvre d'une formation et à raccourcir le temps de préparation (www.refbejuso.ch/inhalte/erwachsenenbildung/materialkoffer). Les supports (en allemand uniquement) correspondent à quatre unités de cours et comportent des animations concrètes et des pistes méthodologiques adaptables à n'importe quel groupe et auxquelles chaque animatrice ou animateur peut apporter ses propres idées. Le matériel a été testé dans trois paroisses pilotes, présenté lors d'un cours d'introduction et il est désormais téléchargeable gratuitement.

Des paroisses s'en sont déjà emparées et ont proposé un cours sur leur lieu. Si cette formation brève éveille un intérêt pour un cours d'approfondissement, il existe toujours la possibilité de suivre le cours de théologie protestante en trois ans (EPT) régulièrement proposé à Berne et à Bienne.

Session de préparation au Dimanche de l'Eglise, une occasion de se former

La session de préparation au Dimanche de l'Eglise, qui s'est déroulée le 15 septembre 2018 à Berne sur le thème «Là où est ton trésor... là aussi sera ton cœur», a rassemblé une bonne centaine de personnes qui ont parlé richesse, en partant d'un postulat peu familier, peut-être même relativement irritant de prime abord: si «richesse oblige», «pauvreté oblige» aussi. La thématique a permis des entrées en matière multiples: apports théologiques, travaux de groupe, débat, divers ateliers et un temps de partage pour finir en beauté!

En tant qu'êtres humains, si nous sommes toutes et tous indigents, nous avons aussi toutes et tous quelque chose à donner. Des personnes sans pouvoir d'achat ne peuvent donc en

aucun cas être réduites au statut de charge sociale. Dès lors que donner et recevoir n'est plus simplement réduit à la matérialité de l'argent, chaque personne devient un membre essentiel de notre société. A partir du moment où l'on arrive à compenser la pauvreté de l'un par la richesse de l'autre, la richesse globale croît. Sur la base de ces prises de conscience, les participantes et les participants se sont mis en recherche à travers deux questions: Où pouvons-nous donner quelque chose? Où sont nos manques, nos besoins de complémentarité, et où expérimentons-nous la réciprocité donner-recevoir comme un gain?

Le temps de partage de la fin de la session a permis de mettre concrètement en application les paroles échangées durant la journée. Chaque participante et chaque participant avait été prié d'apporter quelque chose qu'il aurait plaisir à partager avec les autres. Quelle diversité! Du cidre aux biscuits en passant par des mots d'encouragement, des objets de décoration, une oreille attentive. Autant de richesses inestimables, qui illustrent bien la manière dont la formation au service de la vie paroissiale peut et doit opérer. ■



Le Dimanche de l'Eglise était consacré au thème «Il était une foi».

Chercher le dialogue, questionner et tenir bon

Après avoir siégé seize ans au Conseil synodal, il m'apparaît que le titre de ce rapport énonce les trois clés essentielles d'une collaboration réussie en tant que conseillère en général et en tant que responsable de l'œcuménisme, de la mission, de la coopération au développement et de la migration en particulier.



 **Pia Grossholz-Fahrni**
cheffe du département CÉTN-Migration

En 2003, alors que je viens à peine de prendre mes fonctions, je constate à ma grande surprise que l'Eglise est la grande oubliée de la plateforme de l'asile à laquelle toute une série de personnalités issues du monde politique et associatif sont invitées par la conseillère d'Etat, Dora Andres. Je prends alors contact avec cette dernière et lui demande des explications: pourquoi l'Eglise, qui s'est toujours engagée en faveur des hommes et des femmes qui évoluent en marge de la société, donc a fortiori aussi des migrantes et des migrants, n'a-t-elle pas été invitée? A l'époque, j'étais persuadée qu'un échange en tête à tête valait mieux qu'un esclandre médiatique. La suite m'a donné raison puisque, depuis lors, la collaboration avec les autorités de notre canton se déroule au mieux.

Qu'il s'agisse de fournir à une mère dans le besoin le matériel de base pour son

nouveau-né, ou de réfléchir à la manière dont des requérants d'asile mineurs non accompagnés doivent être logés, ou de déterminer si le col du Jaun est un endroit indiqué pour implanter un centre fournissant des prestations en nature, mes équipes et moi avons toujours privilégié le contact avec les autorités. Nous avons régulièrement insisté et tenu un discours ferme: devant Dieu, tous les êtres humains sont égaux et, en tant qu'Eglise, nous nous engageons pour que chacun et chacune ait droit à une vie digne de ce nom. Les discussions ont souvent été laborieuses, le consensus a souvent réclamé beaucoup d'efforts. Cependant, dans la plupart des cas, nous sommes parvenus à trouver des solutions, grâce à notre posture claire et parce que nous avons toujours pris au sérieux nos interlocuteurs. Il s'est rarement agi de la solution la plus favorable, mais chaque pas a compté, d'une part pour maintenir la vigilance, d'autre part pour défendre les valeurs éthiques qui nous viennent de l'Evangile et fondent notre quotidien.

A un autre niveau, il m'a été essentiel de me forger des opinions solides et de recueillir des données fiables, de présenter les résultats sous forme d'exposés ou de débats aux paroisses, afin d'atteindre les membres de notre Eglise et de travailler main dans la main avec eux à la construction de la paix dans le monde. Dans ce contexte aussi, il a été important de questionner, de prendre les craintes au sérieux, mais surtout de donner à chacune et à chacun la possibilité de faire des rencontres personnelles, car c'est la clé pour constater que l'étranger est un être humain comme chacune et chacun d'entre nous, avec lequel nous partageons beaucoup d'inquiétudes, bien que nous n'ayons pas les mêmes

expériences passées puisque nous, nous n'avons pas dû quitter notre pays.

Même principe pour la coopération au développement. Ainsi, notre Eglise a clairement poussé le département à penser une Déclaration œcuménique de l'eau, à contribuer à sa formulation, puis à la présenter dans les réseaux œcuméniques mondiaux et à en faire la promotion. Nous étions également là lorsque Nestlé a manifesté son désaccord net et s'est opposé à l'engagement de l'Eglise sur la question de l'eau. Aujourd'hui, nous nous engageons pour les Communautés bleues en Suisse et nous avons présenté le label lors du Forum mondial de l'eau.

Certes, il n'a pas toujours été simple de revenir à la charge à moult reprises pour poursuivre certaines discussions, de ne pas s'agacer lorsque nos demandes n'étaient pas prises au sérieux. Cependant, je ne regrette pas ma ligne de conduite: rappeler les valeurs de notre Eglise et défendre le principe selon lequel le plus grand nombre devrait pouvoir vivre avec le minimum nécessaire, si ce n'est vivre en abondance selon ce que promet la Bible. D'ailleurs, je continuerai à suivre cette ligne, à titre personnel, même après la fin de mon mandat. ■



Nous devons viser le développement durable à tous les niveaux

L'ONU a adopté 17 objectifs de développement durable, se dotant ainsi d'un cadre de référence qui marque la volonté de la communauté internationale d'avancer vers un but commun. Le 17^e objectif s'intitule «Partenariats pour la réalisation des objectifs».

 **Heinz Bichsel**
chef du secteur CECTN-Migration

Alors qu'entre 1989 et 2015, les Eglises ont été des partenaires incontestables de la lutte en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la Création, puis des actrices de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), aujourd'hui il n'est plus du tout évident qu'elles répondent à l'appel à l'action lancé par les Nations Unies. La FEPS et les Eglises nationales n'ont plus les moyens d'être parties prenantes de ce mouvement. En collaboration avec œco, l'Eglise nationale du canton de Zurich et d'autres acteurs ecclésiaux, le secteur CECTN-Migration a convoqué une table ronde afin de réunir les forces ecclésiales qui devraient théoriquement s'engager en faveur du développement durable.

Lors de la retraite du secteur, nous avons adopté une approche toute différente pour réfléchir à la durabilité de notre travail. Nous nous sommes posé deux questions: Comment communiquons-nous avec l'extérieur en tant que secteur? Comment éveillons-nous l'intérêt de la jeune génération pour les questions qui nous préoccupent dans le secteur CECTN-Migration? Ce temps de réflexion a fait apparaître de manière

très nette les questions auxquelles nous devons nous atteler dans les années à venir.

Le Séminaire d'automne «Solidarität 4.0; Solidarität leben heute und morgen» (Solidarité 4.0.: Quelle solidarité pour aujourd'hui et pour demain?), corrélié à la troisième édition du «Nord-Süd-Tag» (Journée Nord-Sud) destiné aux catéchumènes, a marqué le début d'une ouverture. Nous avons parfaitement conscience, au sein du secteur, que nous n'en sommes qu'aux balbutiements d'une présence ecclésiale digne de ce nom dans l'espace numérique. Que ce soit dans la communication de nos besoins, dans le travail avec les jeunes, dans la prise en compte de l'univers numérique dans lequel évoluent les hommes et les femmes de notre temps, notre secteur doit durablement évoluer.

a rassemblé près de mille personnes, musulmanes ou non. Le programme s'est décliné autour d'activités pour les enfants, d'animations musicales et théâtrales, d'une projection de courts-métrages suivie d'un débat, d'une exposition et de stands d'information. Les festivités ont été introduites par plusieurs prises de parole: Beat Feurer (UDC), membre du Conseil municipal de la Ville de Bienne, s'est exprimé en premier, suivi des représentants des communautés musulmane et chrétienne. Un repas festif a clos le tout. La «Fête Iftar» est une initiative de l'association Tasamouh, qui a notamment pour but de réduire les risques de radicalisation des jeunes musulmanes et musulmans et de promouvoir la coexistence pacifique dans la région de Bienne. Les Eglises

— Suite à la page 48 —

Service Migration

Bienne fête l'Ifar avec toute la population

Pour la première fois, le samedi 2 juin 2018, toutes les Biennaises et les Biennois ont été invités à célébrer l'Ifar, qui marque la rupture quotidienne du jeûne pendant le mois du ramadan. La fête

CECTN-Migration

Responsables du secteur

Heinz Bichsel
Carsten Schmidt (suppléant)

Service Œcuménisme, mission et coopération au développement (CECTN)

Heinz Bichsel (responsable)
Viviane Amacker,
Heidi von Känel, Lisa Krebs,
Susanne Schneeberger Geisler

Service Migration

Carsten Schmidt (responsable)
Peter Gerber, Sabine Jaggi,
Selina Leu, Mathias Tanner

Animation régionale Mission 21

Kevin Ischi

Terre nouvelle Jura

Aline Gagnebin

Animation migration Jura

Séverine Fertig

Le prix d'encouragement du service Migration a été décerné au groupe «Amitié en humanité».



réformées Berne-Jura-Soleure étaient représentées au sein du comité d'organisation, conjointement avec d'autres Eglises et des organismes musulmans, interreligieux et laïcs.

Prix d'encouragement: le groupe islamo-chrétien du Jura est récompensé

Depuis les attentats terroristes de Paris et l'attaque contre Charlie Hebdo du 7 janvier 2015, le groupe Amitié en humanité s'est engagé en faveur de la cohabitation pacifique des musulmans et des chrétiens dans le Jura en mettant sur pied divers événements: pique-niques et soupers à intervalle régulier, conférences et colloques sur des questions liées à l'islam et au christianisme, pièces de théâtre et expositions. Le service Migration a décidé de récompenser le groupe Amitié et humanité en lui décernant son prix d'encouragement doté de 5'000 francs. La remise du prix a eu lieu le 3 novembre 2018 à Delémont.

Echanges théologiques avec les Eglises issues de la migration

Durant l'année sous revue, le secteur a organisé deux rencontres d'échange pour les responsables des Eglises

issues de la migration. La première, en mai, a été consacrée à la signification de la prière dans nos Eglises, la seconde, en novembre, au rôle de la musique et du chant dans le culte. Ce fut l'occasion non seulement de débattre, mais aussi de chanter, chaque participant et chaque participante ayant dû apporter un chant important pour sa communauté. En complément de ces journées théologiques, le secteur a invité fin août les Eglises de la migration à suivre une formation continue sur les questions pratiques liées aux comptes annuels, à la comptabilité et au rapport annuel.

Procédure de consultation sur la restructuration du domaine de l'asile

Fin juin 2018, le Conseil-exécutif a mis en consultation ses propositions pour la restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne. Le Conseil synodal, sur la base d'un document produit par le secteur CËTN-Migration, a adopté une position très critique à l'égard du projet, dont il ne faut pas oublier qu'il a été conçu selon le principe de la primauté des coûts. Or, les économies dans le domaine de l'intégration sont contre-productives puisqu'à long

terme elles engendrent une augmentation des coûts de l'aide sociale. Le Conseil synodal, dans sa réponse à la consultation, s'est également montré préoccupé par l'ouverture du centre de retour pour requérants déboutés de Prêles, qui aura des répercussions notamment sur les bénéficiaires de l'aide d'urgence de longue durée.

20 ans d'engagement aux côtés des personnes détenues en vue du refolement

Les personnes placées en détention aux fins d'expulsion font partie des êtres invisibles souvent oubliés par notre société. Depuis 20 ans, le Service ecclésial des mesures de contrainte (SEMC) défend leurs droits dans le canton de Berne et tente d'apporter une amélioration à leur vie sociale et psychique. Le SEMC propose une consultation juridique gratuite et un service de visites bénévoles. Il s'agit d'un organe indépendant, qui a vu le jour à l'automne 1998 d'entente avec le Conseil-exécutif du canton de Berne. Il est chapeauté par les trois Eglises nationales et par les communautés juives du canton de Berne.

Service auprès des populations migrantes

Le Service migration a favorisé l'organisation d'une soupe de l'amitié entre Suisses et immigrés à Porrentruy ainsi qu'un tournoi de baby-foot entre jeunes des paroisses du Par8 et jeunes étrangers. L'animatrice, Séverine Fertig, a poursuivi son travail de sensibilisation dans les paroisses et également soutenu la constitution du groupe d'ici et d'ailleurs à Moutier. La commission migration du Conseil du Synode jurassien (CSJ) a notamment appuyé le travail de sa collaboratrice dans la création d'un réseau d'échanges et de soutien sur les questions migratoires; il est appelé «Plateforme BEJU» et englobe l'arrondissement. ■



Un temps fort dans l'engagement en faveur de l'eau, droit humain et bien public: la participation des Communautés bleues de Suisse aux forums mondiaux de l'eau à Brasilia.

Service œcuménisme, mission et coopération au développement

Engagement en faveur de l'eau, droit humain et bien public

Les Communautés bleues de Suisse ont participé au 8^e Forum mondial de l'eau qui s'est déroulé à Brasilia en mars 2018, ainsi qu'aux Forums alternatifs. C'est une étape importante qui a marqué leurs cinq ans d'existence. Les Communautés bleues de Suisse ont fermement défendu la vision de l'eau comme bien commun et l'accès équitable, durable à cette précieuse ressource. Le Forum mondial de l'eau, qui est essentiellement fréquenté par des représentantes et représentants des gouvernements et des grandes entreprises, a permis de jeter un nouveau jour sur ces questions en soulignant la valeur de l'eau comme bien public. Suite aux Forums, la Communauté bleue de l'EPER a organisé la visite d'un projet afin d'illustrer concrètement les nombreux défis que pose le droit à l'eau. Une initiative qui a suscité de nouvelles idées: par exemple, intégrer concrètement aux projets existants les connaissances produites par les Universités bleues.

En Suisse, le nombre de Communautés continue de croître: peu avant Noël, la paroisse protestante de Bienne a signé son engagement, devenant la 25^e Communauté bleue de Suisse.

Partenariat avec l'Eglise presbytérienne d'Egypte: conférence à Assiout

Cette année encore, une petite délégation de trois pasteures suisses, accompagnées par Susanne Schneberger (CETN), a coorganisé avec la Women's Union une conférence de trois jours à Assiout (Moyenne-Egypte) avec des femmes de la région. Ensemble, une quarantaine de participantes de tous âges ont travaillé sur des figures de femmes de la Bible et mené une réflexion théologique sur le texte biblique à partir de la double perspective égyptienne et suisse. Comment rendre visible le travail des femmes dans l'Eglise? Quel est le rôle des femmes pasteures? Ces deux questions ont été au cœur des discussions. Les réactions ont été très positives. Les participantes ont été particulièrement touchées par le travail des pasteures en milieu rural.

Diyar: du théâtre dansé venu de Bethléem

Dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la Nakba (exode des Palestiniennes et Palestiniens), le secteur a invité la troupe de théâtre dansé Diyar de l'Eglise luthérienne de Bethléem du 7 au 15 juin 2018. La jeune troupe a présenté un spectacle coloré,

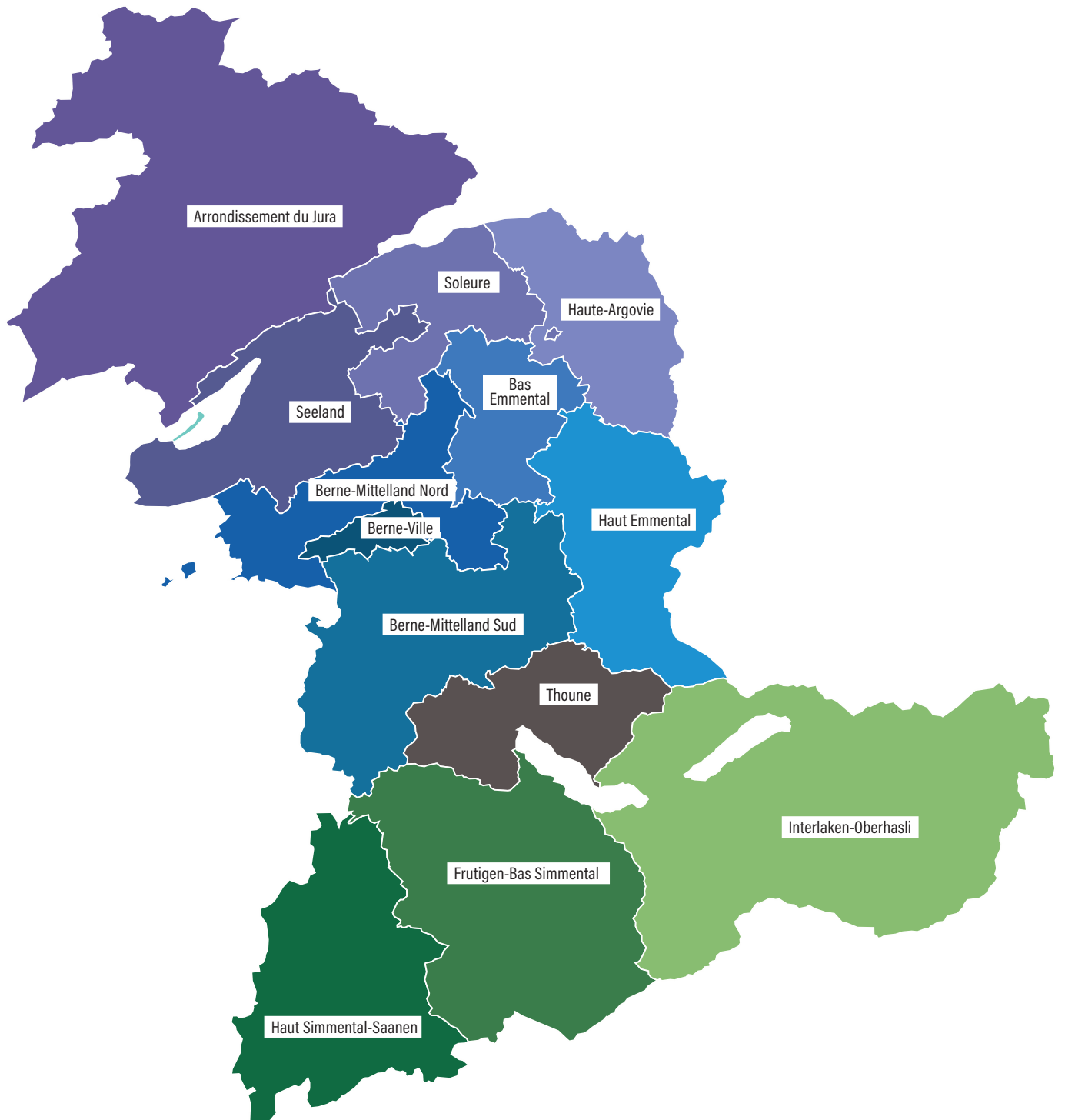
dynamique et poétique qui contraste avec les images généralement véhiculées sur la jeunesse palestinienne. La manifestation à Berne-Bethléem, en présence du théologien Mitri Raheb a particulièrement marqué les esprits.

Terre Nouvelle dans le Jura

L'année 2018 a été riche en événements pour Terre Nouvelle. Elle a notamment vu plusieurs personnes s'engager pour un séjour à l'étranger avec DM-échange et mission. Ainsi, c'est avec joie que les paroisses françaises de Bienne, Berne et Moutier ont vécu les cultes d'envoi de Fanny Freund, qui est partie vivre un engagement au Mexique, de Nicola Schürch et Adeline Wehrli qui se sont engagés dans des programmes à Cuba. L'année a aussi été marquée par l'assemblée générale de la Cevaa, communauté d'Eglise en mission au Cameroun, à laquelle l'animatrice a participé. ■

Dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de l'exode des populations palestiniennes (Nakba): la troupe de théâtre dansé Diyar de l'Eglise luthérienne de Bethléem en visite à Berne.







Arrondissements

Les arrondissements ecclésiastiques

Le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est subdivisé en 13 arrondissements. Ces derniers ont pour tâche d'organiser les élections au Synode ecclésiastique et de mettre en œuvre les tâches organisées au niveau régional dans l'intérêt des paroisses de l'arrondissement. En raison du manque de ressources, en de nombreux endroits, les paroisses ne sont pas en mesure d'accomplir à elles seules les tâches souhaitées. La coordination régionale et la collaboration au-delà des limites paroissiales n'en prennent que plus d'importance. Pour les aider à accomplir leur mission, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure apportent leur soutien technique aux arrondissements.

Conseil du Synode jurassien (CSJ)

Entre Passé et Avenir

 Philippe Paroz
président du CSJ

Le demi-millénaire de la Réforme a été marqué par une fête qui a débuté à Pâques 2017 pour se terminer à Vendredi saint 2018. Elle a regroupé neuf chœurs de paroisses et deux ensembles vocaux entourés par quinze solistes et un orchestre baroque qui ont animé neuf cultes couvrant tout le territoire de l'arrondissement en interprétant neuf cantates de Jean-Sébastien Bach dans le contexte culturel et liturgique pour lequel elles ont été composées. A Vendredi saint et à la veille de Pâques 2018, l'interprétation de la Passion selon Saint Matthieu de Bach a enthousiasmé chaque soir plus de 1000 personnes au Palais des Congrès de Bienne.

Ce projet a été complété par six conférences et débats autour de la Réforme.

Tenues dans plusieurs localités de l'arrondissement elles ont mis en perspective musicale, théologique, historique, culturelle et sociale les conséquences de la Réforme jusqu'à aujourd'hui dans notre région.

Il aura fallu du courage et un peu de folie évangélique pour récolter quelque 240'000 francs et célébrer de cette manière à la fois traditionnelle et en même temps extravagante pour notre modeste arrondissement cet anniversaire qui a permis à nos paroisses de vivre des temps forts et enrichissants qui porteront, sans

aucun doute, leurs fruits d'une manière ou d'une autre. L'année 2018 a été marquée par des changements qui ont bouleversé le CSJ. C'est d'abord le décès du pasteur et conseiller synodal Lucien Boder qui siégeait avec le CSJ, puis le départ à la retraite de notre secrétaire et caissière. Une page s'est donc tournée au niveau administratif puisque 35 ans d'expérience se sont ainsi envolés. Les bureaux du CSJ, dispersés dans tout l'arrondissement, ont été regroupés sous un même toit: ils se situent désormais à Péry. Ce changement créera des synergies, renforcera l'esprit d'équipe et créera un environnement favorable qui nous permettra d'être plus créatifs, plus efficaces et de consacrer plus de temps au service de nos paroisses. C'est dans cet esprit que le CSJ a abordé 2019.

Une fois de plus, toutes nos paroisses ont connu une activité riche en rencontres, partages, célébrations et événements qui nous rassemblent et qui nous aident à faire face aux nombreux défis qui jalonnent notre vie chrétienne. La fusion des paroisses de Tavannes et de Reconvilier, l'avenir de la paroisse de Moutier, un projet d'une nouvelle vision pour le Centre de Sornetan et l'introduction du MCH2 dans nos paroisses sont autant de petits projets qui visent à consolider nos structures et qui s'inscrivent dans cette volonté de faire évoluer notre arrondissement pour qu'il se métamorphose à nouveau en une région où chacune et chacun puisse vivre et se reconnaître dans nos valeurs chrétiennes. ■

Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura

Approche pragmatique et œcuménique

 Yvan Bourquin
Au nom du Conseil de l'Eglise

Ce bref rapport s'articule autour de deux axes principaux: la gestion des postes et les activités œcuméniques. Tout d'abord notre Eglise a eu le plaisir d'accueillir madame Daphné Reymond qui a pris officiellement ses fonctions de pasteur de la paroisse des Franches-Montagnes en début d'année, tandis que la paroisse de Delémont recevait madame Annick Monnot, en tant que diacre-animatrice de jeunesse. Les efforts d'économie consentis par le Canton du Jura se repercutent petit à petit sur notre Eglise qui voit ses subventions diminuer. Le Conseil de l'Eglise a été mandaté par l'Assemblée de l'Eglise pour procéder aux aménagements nécessaires des postes en concertation avec les paroisses. On observe depuis des années un certain tassement du nombre des membres de l'Eglise réformée dans le canton; ce fait couplé avec des prévisions budgétaires en baisse explique la nécessité pour le Conseil de l'Eglise d'envisager une diminution des postes à l'avenir.

Notre Eglise cantonale a participé, avec tout l'arrondissement, au projet Cantate 17, dont le point culminant a été l'exécution de la Passion selon Saint-Matthieu le jour de Vendredi saint au Palais des Congrès à Bienne.

Aux chanteurs des chœurs paroissiaux se sont adjointes de nombreuses personnes de diverses confessions chrétiennes. Le fait est d'autant moins étonnant que, depuis de nombreuses années, un rapprochement œcuménique est observé dans nos activités paroissiales. Telle paroisse organise des études bibliques que fréquentent aussi bien des personnes de confession catholique romaine que des personnes issues des milieux

évangéliques. Telle autre paroisse met sur pied des rencontres catéchétiques «d'Éveil à la foi» qui s'ouvrent immédiatement à une dimension œcuménique. Les frontières confessionnelles, par la force des choses, se font plus poreuses et cela se voit jusqu'à la participation aux cultes dominicaux. Relevons qu'il en va de même avec toutes les aumôneries cantonales – écoles, hôpitaux, prisons – organisées sur ce modèle

œcuménique. Cette façon de faire sur le terrain conduit nos différentes Eglises non seulement à collaborer, mais encore à redéfinir leurs spécificités et leurs formes d'engagement. Mentionnons, en conclusion, les deux séances où se sont rencontrés le Conseil synodal et le Conseil de l'Eglise pour partager le résultat de leurs travaux préparatoires concernant la paroisse de Moutier et pour esquisser des solutions d'avenir. ■

Photos des pages 52 à 60:
une magnifique fête ecclésiastique décentralisée dans près de 100 paroisses éclairant des milliers de visages heureux: impressions de la Nuit des églises.



Synode d'arrondissement de Soleure

Passage au MCH2

 Ruedi Köhli
président

Le comité a traité les affaires courantes en quatre séances et deux assemblées des délégués. Le début de l'année a été marqué par l'élection du pasteur Roland Stach au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Le Synode d'arrondissement a célébré son élection par un culte de bénédiction solennel à l'église de Bellach, en présence de représentantes et représentants des milieux politiques et des autorités ecclésiastiques.

Les élections générales de 2018-2022 en automne se sont déroulées pour la dernière fois sous leur ancienne forme. Le Synode d'arrondissement ayant nommé un organe de révision externe en remplacement de la commission de vérification des comptes, le règlement d'organisation du Synode d'arrondissement doit être adapté, tout comme le règlement de l'Union.

Des descriptifs de postes analogues à ceux du corps pastoral doivent désormais être élaborés pour les catéchètes et les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux.

- MCH2: depuis le milieu de l'année, certaines paroisses pilotes réformées et catholiques convertissent leur comptabilité au système MCH2. Elles sont suivies de près par le service des communes (Amt für Gemeinden), qui les aide à repérer et corriger les défauts de jeunesse.
- Foire d'automne de Soleure (HESO): du point de vue des Eglises, la foire d'automne de Soleure a de nouveau été un grand succès public. Sur la base des réponses au concours, on peut estimer à 3000 le nombre de visiteuses et visiteurs qui se sont intéressés au stand où étaient présentées les diverses aumôneries spécialisées.
- Soins palliatifs: un groupe de travail œcuménique a élaboré un guide sur les soins palliatifs à l'intention des aumôniers et aumôniers et des autorités ecclésiastiques. Son objectif est de sensibiliser les collaboratrices

et collaborateurs et les responsables à cette thématique et de promouvoir le soutien des personnes en fin de vie, de leurs proches et de leurs partenaires dans le cadre du réseau de soins palliatifs. Il doit également permettre d'informer le public sur les nombreuses prestations proposées dans ce domaine.

- Service de la catéchèse: la codirectrice actuelle, Maja Bobst, a présenté sa démission pour la fin juillet 2019. La commission spécialisée a révisé le descriptif du poste à repourvoir, qui a été mis au concours. Le choix aura lieu au début de l'année 2019.
- Aumônerie de prison: à la suite du départ à la retraite pour des raisons de santé de la pasteure Johanna Hooijsma, cette tâche sera assumée à titre temporaire, du 1^{er} juillet 2018 au 31 juillet 2019, par la pasteure Susanna Müller-Graf. ■



Seeland**Chemin des lieux historiques: le financement du projet est garanti** **Christoph Grupp**
président

Au terme de la première législature de l'arrondissement ecclésiastique du Seeland depuis sa création en 2014, plusieurs changements sont intervenus dans le personnel. Par ailleurs, le travail du comité a été marqué par les élections de renouvellement du Synode et la tenue des assemblées statutaires.

Le comité de l'arrondissement du Seeland a convoqué deux assemblées ordinaires, la première au printemps à Aarberg, la seconde à la fin de l'automne à Kappelen. Malheureusement la participation a été en recul, malgré les intéressantes contributions des personnes invitées. Les absences non excusées de paroisses aux assemblées sont incompréhensibles. Les affaires statutaires n'ont pas soulevé beaucoup de discussions et la plupart ont été approuvées à l'unanimité par les membres du synode. Lors du synode de novembre, Hansruedi Spichiger, président de l'association des paroisses, nous a donné des informations au sujet des changements que devrait apporter la nouvelle loi sur les Eglises nationales. Il a appelé les paroisses à rester actives et à chercher à créer des réseaux au sein de la société et du monde politique au niveau cantonal.

Les élections générales se sont déroulées sans problème avec le nombre nécessaire de candidatures. Comme celles-ci ne dépassaient pas le nombre de sièges à pourvoir, l'élection s'est faite tacitement.

A la fin de l'année, la situation financière était solide et présentait une réserve de quelques milliers de francs. Les paroisses n'ont pas entièrement utilisé les contributions prévues au budget, de sorte qu'il reste quelques ressources disponibles pour de prochaines manifestations. Le projet de chemin des lieux historiques repose désormais aussi sur une base financière solide, car le fonds qui lui est associé a enfin été versé par les anciens arrondissements et peut à

présent servir à financer la réparation et le remplacement des panneaux. Peter Sieff nous a une nouvelle fois exposé l'état actuel de ce projet.

Après avoir travaillé plusieurs années au comité depuis la création du nouvel arrondissement du Seeland, Corinne Fuhrer (vice-présidente), Michael Schneider (représentant du corps pastoral, catéchèse) et Veruschka Hitz (secrétariat) ont présenté leur démission durant l'année sous revue. Deux sièges ont pu être repourvus avec Donald Hasler (représentant de la société pastorale du Seeland) et Ursula Egli (secrétariat). En revanche, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas encore réussi à trouver un membre supplémentaire. Nous espérons toujours qu'une présidente ou un président de paroisse viendra renforcer le comité de l'arrondissement.

Malgré les changements et les sièges vacants, le travail en équipe fonctionne très bien au comité. J'adresse cette année aussi un chaleureux merci à mes collègues, et tout particulièrement aux membres restants, à savoir Eva Thomi et Georg Podolak. Nous sommes également heureux du soutien apporté tout au long de l'année par les participantes et les participants aux assemblées. ■

Haute-Argovie**Une commission CEN très active** **Christoph Kipfer**
président

Au début de l'année sous revue, l'équipe du conseil conjugal, partenarial et familial à Langenthal s'est reformée autour d'Esther Zeltner, qui a succédé à Mme Petermann. La nouvelle équipe s'est présentée et a exposé son travail à un auditoire intéressé lors du synode de printemps de l'arrondissement de Haute-Argovie, au Geissberg. Des représentants de la paroisse de Rohrbach étaient également présents à ce synode. Ils y ont donné des informations claires et captivantes sur leur projet de fête de l'Eglise de 2020, qui prévoit de proposer pendant plusieurs jours un aperçu de la vie d'une paroisse à différents groupes cibles. Toujours en mai, huit paroisses de l'arrondissement

ont participé à la Nuit des églises. Les présidences de 21 paroisses de Haute-Argovie se sont réunies à Wynau pour un échange passionnant sur le thème «Rester membre toute sa vie», avec Simon Bart comme conférencier invité. Quinze enfants et adolescents ont été accompagnés dans le cadre de la catéchèse spécialisée. Il est apparu que les groupes nécessitaient un encadrement intensif, raison pour laquelle deux assistantes ont été cherchées en renfort. Le groupe Mandala constitué d'anciens élèves de la catéchèse spécialisée s'est retrouvé lors de quatre rencontres. Le nombre de jeunes de l'arrondissement de Haute-Argovie à placer pour un séjour linguistique par l'office de placement des Eglises nationales «Oui, Si, Yes» étant en constant recul ces dernières années, Madame Helene Ott ne gèrera le centre que jusqu'à la fin février 2019.

La commission CEN a réalisé diverses manifestations dans le cadre de PPP/ Action de carême, et une rencontre avec apéritif a eu lieu à Langenthal. Plusieurs paroisses ont entrepris d'obtenir le certificat environnemental du «Coq Vert», lancé en étroite collaboration avec l'association œco Eglise et environnement. Pour souligner les efforts en faveur de la sauvegarde de la Création, la commission CEN a décidé d'adhérer à œco.

Lors du synode d'arrondissement d'automne à la fin octobre, Uwe Weinhold, collaborateur socio-diaconal à Langenthal, a présenté à un auditoire intéressé un passionnant exposé sur le thème de la «diaconie» et sa genèse ainsi que sur son travail au quotidien. ■

Bas Emmental**Les conférences des présidences ont fait leurs preuves** **Wolfgang Klein**
président

Les élections générales au Synode cantonal ont eu lieu tacitement. Trois des onze membres du Synode représentant l'arrondissement se sont retirés et ont pu être remplacés. Kathrin Witschi (Hindelbank) a repris le secteur CEN au comité de l'arrondissement en

— Suite à la page 56 —

remplacement de Hanspeter Steffen, démissionnaire. Seize jeunes gens ont suivi les cours de catéchèse spécialisée durant l'année scolaire 2017/18. Trois d'entre eux ont célébré leur confirmation en mai. Kathrin Veraguth et Ruth Zwahlen, qui ont formé pendant de nombreuses années l'équipe de la catéchèse spécialisée, se retireront en été 2019. Un groupe de travail est chargé de régler leur succession.

La commission KiK a organisé quatre cours. Deux ont été consacrés à la fabrication de figurines à partir de matériaux recyclés et à leur utilisation pour raconter des récits bibliques. La rencontre annuelle des responsables d'CETN a porté sur le thème de l'«accompagnement de personnes issues du domaine de l'asile». Un exposé a été présenté par Sabine Lenggenhager, de l'Office de consultation sur l'asile. Le groupe de travail «soins palliatifs» est toujours en activité. Une rencontre des pasteures et pasteurs de notre arrondissement a permis de souligner la grande importance des soins palliatifs dans la société. C'est une tâche qui a depuis toujours été assumée par des pasteures et pasteurs dans le cadre de leur mission d'aumônerie. L'hôpital de l'Emmental et les organisations d'aide et soins à domicile des arrondissements de l'Emmental et de la Haute-Argovie ont présenté leur candidature auprès de la Direction cantonale de la santé publique dans le cadre de la mise au concours de l'essai pilote «Equipes mobiles en soins palliatifs (EMSP)». La collaboration avec l'aumônerie est très souhaitée. Un dépliant commun permet d'attirer l'attention sur les prestations proposées en matière d'accompagnement spirituel. Le nouveau règlement d'organisation de l'arrondissement, qui prévoit la tenue de conférences des présidences en lieu et place d'assemblées des délégués, est en vigueur depuis quatre ans. Les expériences faites jusqu'à présent sont positives. L'échange d'expériences lors de ces conférences est intense. Le thème principal prévu pour la prochaine conférence est la collaboration entre les paroisses. ■

Haut Emmental

«Devant le Seigneur, 500 jours sont comme une demi-journée»

 Ursula Hadorn-Wittwer
présidente

Le comité s'est réuni à quatre reprises pour traiter des affaires courantes. Le 140^e synode d'arrondissement s'est tenu le 5 mars à Lützelflüh. En matinée, Edith Rentsch, présidente sortante après 14 ans au comité dont 8 comme présidente, a mené avec brio les affaires statutaires. Le vice-président, Hermann Kocher, lui a rendu un chaleureux hommage et a pris congé d'elle. L'après-midi, Simon Bart a donné une présentation sur le thème «Rester membre toute sa vie». Heinrich Schütz nous a présenté le «Nouveau calendrier bernois», pour lequel Jeremias Gotthelf a opéré comme auteur et rédacteur. En conclusion de ce synode d'arrondissement jubilaire, nous avons partagé un délicieux goûter et un vif échange d'idées.

La vénérable église de Lauperswil était remplie jusqu'à la dernière place à l'occasion de la 139^e fête de l'arrondissement, le 28 octobre. L'événement avait pour thème «Devant le Seigneur, 500 jours sont comme une demi-journée». Lors des élections générales au Synode, tous les sièges de notre arrondissement ont pu être repourvus, ce dont nous nous réjouissons.

Le 20 novembre, une soirée synodale et présidentielle a de nouveau eu lieu. Tout d'abord, les députés nouvellement élus et réélus de l'arrondissement Haut Emmental pour la législature 2018-2022 ont été présentés. Les présidentes et présidents ont ensuite pu intervenir et soumettre des questions à l'assemblée. La deuxième partie de la soirée avait pour thème «Bien mourir aujourd'hui – l'apport des Eglises». Le pasteur Pascal Mösli, de l'Eglise cantonale, et la pasteure Ursula Stocker, aumônière à l'hôpital de l'Emmental, ont illustré de façon émouvante ce que cela peut signifier pour l'accompagnement de personnes qui se trouvent aux portes de la mort.

Les conseillères pour les couples et la famille Susanne Kocher et Cornelia Weller ont été à nouveau fortement sollicitées cette année.

Grâce au fonds d'aide d'urgence, plusieurs personnes ont pu être soutenues. La nouvelle loi sur les Eglises nationales votée par le Grand Conseil aura des implications dès 2020, aussi pour les arrondissements. Je remercie chaleureusement mes collègues du comité pour la bonne collaboration et leur soutien, et l'action de tous celles et ceux qui se sont engagés pour le bien de l'arrondissement. ■

Berne-Mittelland Nord

Peu de progrès dans la coopération

 Hans-Rudolf Gysin
président

L'arrondissement ecclésiastique Berne-Mittelland Nord est composé de 21 paroisses (Bolligen, La Baumette, Frauenkappelen, Grafenried, Ittigen, Jegenstorf-Ortenen, Chiètres, Kirchlindach, Laupen, Limpach, Meikirch, Mühleberg, Münchenbuchsee-Moosseedorf, Villars-les-Moines-Clavaleyres, Neuenegg, Ostermundigen, Stettlen Vechigen, Wohlen bei Bern, Worb et Zollikofen) pour un total d'environ 70'000 membres. Les principaux objets statutaires traités en 2018 ont concerné la catéchèse spécialisée, la «promotion de la coopération» ainsi que le déroulement des élections générales au Synode pour la période 2018-2022. Le rapport des catéchètes spécialisés sera au centre du synode d'arrondissement le 23 mai 2019. L'ajout au règlement proposé par le comité a été accepté. Il n'est désormais plus indispensable d'être à la présidence d'un conseil de paroisse pour être élu au comité. Cela assurera une meilleure continuité en son sein. Jusqu'ici, peu de progrès ont été réalisés sur la «promotion de la coopération». Ce thème est régulièrement abordé lors du synode d'arrondissement, mais son écho reste très faible. Le moteur de ce thème, «les difficultés financières», est apparemment trop faible. La nouvelle composition du comité est la suivante. Présidence: Hans-Rudolf Gysin, paroisse de Zollikofen; vice-présidence et relations publiques: Isabelle Trees, paroisse de Frauenkappelen; finances: Hanspeter Blatter, paroisse d'Ortenen-Schönbühl; catéchèse

spécialisée: Rudolf P. Winzenried, paroisse de Kirchlindach; coopération: Manuela Schmitz-Kunckler, paroisse de Stettlen. J'ai déjà annoncé il y a une année mon retrait de la présidence de l'arrondissement pour le prochain synode d'arrondissement. ■

Berne-ville

Le projet de fusion est en bonne voie

 **Andreas Hirschi**
président du Petit Conseil ecclésiastique

En 2018, la paroisse générale de Berne, qui coïncide avec l'arrondissement de Berne-ville, a mis l'accent sur deux points forts: le projet de fusion «Une Paroisse de Berne», et la mise en œuvre de la stratégie immobilière.

- Sur le projet de fusion «Une Paroisse de Berne»: un comité de pilotage ad hoc doit déterminer l'organisation

et le fonctionnement de la future paroisse de Berne. Le projet «Règlement d'organisation Une paroisse de Berne» en est la base. La conférence des partenaires de négociations est composée d'une personne pour chacune des 12 paroisses et d'un représentant de la paroisse générale. Après six rencontres d'une journée, la première lecture du projet est désormais à bout touchant. Si tout se déroule comme prévu, une votation sur la fusion pourrait déjà avoir lieu en 2019.

- Sur la mise en œuvre de la stratégie immobilière: le Petit Conseil ecclésiastique a soumis aux paroisses un document de travail sur les directives en vue de la mise en œuvre de la stratégie immobilière, incluant des propositions de solution. Tout est parti de la décision du Grand Conseil ecclésiastique de novembre 2013 visant à réduire les coûts du parc immobilier de 50%, dans le cadre des mesures prises pour assainir les finances. Lors d'une séance d'infor-

mation fin juin, les conseils paroissiaux ont été invités à se prononcer à ce sujet avec délai à fin mars 2019. Il est encore trop tôt pour dire si la mise en œuvre a abouti selon ce qui était prévu. En novembre 2018, 34 des 43 membres du Grand Conseil ecclésiastique ont signé et déposé une motion avec le but suivant: «Les directives devraient faciliter la vie ecclésiastique et non pas ériger de nouveaux obstacles.» Le Petit Conseil ecclésiastique est chargé de maintenir le calcul des coûts sur la base du nombre de membres en 2013, de prolonger l'évaluation des coûts du parc immobilier jusqu'à fin 2025, et, si la fusion devient effective, de prolonger cette évaluation jusqu'à la fin de la cinquième année suivant la fusion. ■



Berne-Mittelland Sud

«Nous restons ensemble. Tant que tout va bien.»

 **Heidi Gebauer**
présidente

Lors des assemblées annuelles, le conseil conjugal est d'habitude simplement traité comme un poste de contribution au budget. En 2018, l'«entretien de la relation» au sein du couple, de la famille et de l'Eglise s'est trouvé au centre de l'attention. David Kuratle, membre de l'équipe du service de consultation conjugale de la région de Berne, a montré comment les collaboratrices et collaborateurs du service soutiennent l'entretien de bonnes relations au sein de la sphère familiale et expliqué pourquoi leurs prestations étaient toujours demandées en 2018. Simon Bart s'est penché quant à lui sur un type de relation plus abstrait en présentant le projet «Rester membre toute sa vie».

Une question (où le conseil conjugal n'est cette fois pas d'une grande aide) occupe actuellement le comité: que pouvons-nous faire pour créer un sentiment d'appartenance au sein de l'arrondissement? Comment soutenir et développer plus efficacement des tâches régionales (commission du Gantrisch, CËTN région Thurnen, animation jeunesse de la région de Konolfingen) à partir de la structure de l'«arrondissement»? Les idées et les suggestions à ce propos sont les bienvenues. Nous

remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans les commissions et groupes de travail existants. Les élections au Synode ont pu être organisées de manière autonome par le secrétariat. ■

Thoune

Culte «Für Di und Mi»

 **Madlen Leuenberger**
présidente

La première manifestation de la catéchèse spécialisée a été le culte «Für Di und Mi», coorganisé le 11 mars par le «groupe Tombouctou» et de jeunes adultes de la paroisse de Steffisburg. Le 27 mai, sept jeunes de l'établissement spécialisé Sunneschyn ont été confirmés dans l'église du village de Steffisburg, et le 10 juin, quatre jeunes de l'école spécialisée régionale de Thoune (HPS Region Thun) ont fait de même dans l'église de Glockenthal à Steffisburg. Le «groupe Tombouctou» et le «Silea-Fyrstund» (32 participantes et participants au total) ont pu participer au très apprécié camp d'été dans la région de Schwarzenegg. Deux des trois personnes chargées des consultations conjugales, partenariales et familiales sont parties à la retraite à fin 2018. Une personne a été engagée et le taux d'activité d'un poste a été augmenté, de sorte que les 140% de poste sont désormais partagés par une conseillère et un conseiller.

C'est la paroisse de Thierachern qui a accueilli la fête de l'arrondissement du 1^{er} septembre. Encore un grand merci pour cette belle rencontre. La législature arrivant à son terme en 2018, il a fallu élire ou réélire les membres du comité et des commissions. Les élections ont eu lieu le 27 novembre lors de l'assemblée d'automne. Je remercie chaleureusement tous les employés et employées, les déléguées et délégués et les membres du comité et me réjouis de poursuivre cette collaboration. ■

Haut-Simmental-Saanen

Une fusion de paroisses comme événement marquant

 **Peter Ryser**
président

La fusion des paroisses de Saanen et de Gsteig en une nouvelle paroisse réformée de Saanen-Gsteig a certainement constitué un événement marquant pour l'ensemble de l'arrondissement. Elle a eu des conséquences sur la composition du comité: avant la fusion, celui-ci était constitué d'une représentante ou d'un représentant de chacune des huit paroisses – en l'occurrence de leurs présidentes et présidents respectifs - et d'un membre de la pastorale d'arrondissement. La nouvelle paroisse issue de la fusion a «hérité» des deux anciens sièges et est représentée par deux



membres, la présidente et le vice-président. Le comité a tenu deux séances ordinaires.

Les deux assemblées ordinaires des délégués ont eu lieu à Boltigen et à Gstaad. Le nombre de déléguées et délégués y représentant la paroisse de Saanen-Gsteig a aussi été augmenté en conséquence.

Les affaires courantes y ont été traitées et les membres du Synode ont exposé aux déléguées et délégués les dossiers en cours au Synode. Lors de l'assemblée du printemps, une large place a été réservée à l'échange d'informations entre les paroisses. Esther Schweizer, nouvelle pasteure régionale, s'est présentée lors de l'assemblée d'automne.

Beat Siegfried a fêté cette année ses 25 ans de service en tant que conseiller conjugal de notre arrondissement, où il remplit une fonction importante.

La catéchèse spécialisée se déroule de façon très réjouissante. Irène Bieri, qui suit une formation de catéchète, a dû partiellement suspendre son activité pour des raisons de santé. Elle a été remplacée par Anika Mudrack, ancienne titulaire du poste.

Desiree Gabriel gère avec beaucoup d'engagement l'office de placement ecclésial pour la jeunesse.

Günter O. Fassbender, pasteur à

Zweisimmen, a repris l'aumônerie hospitalière à l'hôpital de Zweisimmen.

Le chœur de gospel Spirit, rattaché aux paroisses de Boltigen et de St-Stephan et rassemblant des chanteuses et chanteurs de tout l'arrondissement, est désormais soutenu financièrement par l'arrondissement et invité à se produire dans les différentes paroisses. ■

Frutigen-Bas-Simmental

Une année de changement

 **Martin Graf**
président

L'année 2018 a été marquée par de nombreux changements dans l'arrondissement ecclésiastique de Frutigen-Bas Simmental et ses onze paroisses et dix-huit lieux de culte. Au printemps, la présidente du synode d'arrondissement Elisabeth Aellig, de Kiental, a démissionné après avoir assumé pendant huit ans cette fonction. Nous remercions cordialement Elisabeth pour son engagement infatigable et lui formulons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Il a également fallu renouveler le comité. Lors de l'assemblée du 26 avril à Wimmis, Martin Graf, président de la paroisse de Wimmis, a été nouvellement

élu à la présidence. Ont également fait leur entrée au comité Margret Ruchti, présidente de la paroisse de Frutigen et Helma Wever, pasteure à Erlenbach, qui succèdera à Susanna Schneider Rittiner en tant que représentante du corps pastoral auprès du comité. Nous remercions aussi chaleureusement Susanna Schneider Rittiner pour ses nombreuses années d'activité au comité. Le 28 avril 2018, la paroisse d'Erlenbach a été l'hôte de la journée des conseillers et conseillères de paroisse, qui avait pour thème: «Dieu est toujours avec nous. Dommage que nous soyons si rarement à la maison! – se retrouver – se ressourcer – vivre: Yes we can!». Madame Elisabeth Bürki (Faulensee), ex-aumônière en milieu hospitalier, a accompagné les participantes et participants durant cette journée au programme très varié. Le 11 novembre, la paroisse de Diemtigen a organisé la fête d'arrondissement «Diemtigal: une vallée vivante se présente entre racines et sommets.» La cérémonie à l'église de Diemtigen a été animée par la pasteure Petra Freyer, le pasteur Ulrich Küenzli, le Jodlerklub Diemtigen, Yvonne Tschanz et Daniel Lochbrunner, avec Hans Hofer à l'orgue. L'après-midi, les visiteuses et visiteurs ont pu participer à différents débats.

— Suite à la page 60 —



Andreas Zeller, président du Conseil synodal et Walter Küng, président de la paroisse ont adressé leurs remerciements aux personnes présentes qui, pour conclure la journée, ont entonné en chœur le chant «Lueget, vo Bärig und Tal».

Comme l'année précédente, des cultes chantés ont eu lieu dans différentes paroisses.

Le 1^{er} janvier 2019, deux paroisses changent de présidence: à Reichenbach, Gerhard Kunz remplace Christine Bhend et à Aeschi-Krattigen, Ralph Bauschmann succède à Vreni Meuli-Thomas. Je remercie également Christine Bhend et Vreni Meuli-Thomas pour leur précieux engagement au service des paroisses et de l'arrondissement. Et j'adresse tous mes vœux de bénédiction à Ralph Bauschmann et Gerhard Kunz, auxquels je souhaite beaucoup de succès dans leur nouveau défi. ■

Interlaken-Oberhasli

Un précieux réseau de soins palliatifs

 **Martin Tschirren**
président

Les paroisses d'Innertkirchen et Meiringen ont invité en 2018 leurs voisines à la conférence des présidences et se sont brièvement présentées aux autres paroisses de l'arrondissement.

Le service de consultation Couples, partenariat, familles, conduit par Maja et Werner Schächli, a fourni plus de 1200 consultations en 2018. Werner Schächli a aussi donné une présentation bien fréquentée à Matten et Meiringen.

La catéchèse spécialisée (Vreni Gschwind et Mirjam Dummermuth) accompagne des enfants et des jeunes durant la catéchèse et jusqu'à la confirmation. L'arrondissement a engagé les deux catéchètes qui succèdent à Sonja Abbühl (partie à la retraite) afin de remplir cette tâche extrêmement précieuse. Le service de conseil en budget BB+ (Karin Abbühl, poste à 40%) a livré plus de 90 consultations. Le service offre

des prestations allant de l'établissement d'un budget à l'aide au désendettement, dans ce dernier cas pour un montant total de près d'un million de francs. Le service de conseil en budget et dettes est généreusement soutenu par les paroisses catholiques romaines d'Interlaken et de Meiringen.

L'arrondissement s'engage pour la mise en relation des offres existantes au sein du réseau des soins palliatifs de l'Oberland-Est. La pasteure Mirjam Walser, en tant que «déléguée au réseau» de l'Eglise, a mis sur pied des concepts en soins palliatifs et des formations continues destinés aux pasteurs et pasteuses ainsi qu'au personnel de Spitex. Le service de relations publiques a fait la promotion de la Nuit des églises et de nombreux cultes en plein air. Les intenses échanges entre présidences et présidents, les circuits décisionnels rapides, et la participation enthousiaste au-delà des frontières paroissiales sont très réjouissants. La conférence des présidences s'est réunie deux fois, le comité quatre fois (tantôt à Matten, tantôt à Meiringen). ■



Impressum

Editeur

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure
Altenbergstrasse 66
Case postale
3000 Berne 22
www.refbejuso.ch
Téléphone 031 340 24 24

Conception

Service de la communication
communication@refbejuso.ch

Rédaction et administration

Hans Martin Schaer (rédaction version originale allemande, coordination, production, administration, expédition)
Heidi Hänni (rédaction images)
Sabine Schüpbach (statistiques)
Catherine Baumann,
Anne Berlincourt (correction)

Réalisation graphique

Cristina Mendieta, www.mendieta.ch

Illustrations

Equipe de photographes Refbejuso (titre, Nuit des églises)
Michael Stahl, www.stahlphoto.ch (si aucune autre indication)
Mauro Mellone (pages 2, 3, 8, 9, 11, 13, 18, 30, 31, 32, 33, 34)
Rolf Siegenthaler (36)
Refbejuso (26, 27, 28, 32, 44, 45, 47, 48, 49)
Equipe de photographes Refbejuso (7, 15, 16, 51, 53, 54, 57, 58, 59, 60)

Service de traduction

Bertrand Baumann, responsable
Nadya Rohrbach, coordination de l'édition française
André Carruzzo (Genève)
Gabrielle Rivier, Rivier Services (Genève)
Nicolas Pache

Impression et expédition

Thomann Druck AG, Brienz
www.thomann-druck.ch

Tirage

300 exemplaires



**Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure**

Téléphone 031 340 24 24
communication@refbejuso.ch
Altenbergstrasse 66
Case postale
3000 Berne 22

